

LES AMIS
DU
MONT-SAINT-MICHEL



BULLETIN ANNUEL
N°105 - ANNÉE 2000

LES AMIS DU MONT SAINT-MICHEL

B.P. 9

50170 LE MONT SAINT-MICHEL

LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL

1

ISSN 1144-4967

**Les Amis
du
Mont-Saint-Michel**

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
(Décret du 16 avril 1918)

Siège social : **50116 LE MONT-SAINT-MICHEL (Manche)**
BOITE POSTALE : N° 9

Bulletin annuel n° 105 - Année 2000

**LE COMITÉ D'HONNEUR
DES « AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL »**

Notre Association s'est dotée d'un Comité d'Honneur composé de personnalités qui veulent maintenir l'insularité du Mont et sauvegarder la beauté de ce monument unique.

Sous la présidence de M. Léon JOZEAU-MARIGNÉ, Président d'Honneur de notre Association, ce Comité fait part de ses réflexions et intervient chaque fois qu'il le juge opportun.

Personnalités composant le Comité :

- M. le général André BIARD
- M. André CASTELOT, historien
- M. Victor CONVERT, président du conseil d'administration de l'Institut national d'études de la sécurité civile
- M. Alain DECAUX, de l'Académie française
- M. Maurice DRUON, Secrétaire perpétuel de l'Académie française
- M. Jean DUTOURD, de l'Académie française
- M. Jean FAVIER, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
- M. Pierre LEMOINE, Inspecteur général honoraire des Musées de France
- M. Michel NORTIER, Conservateur en chef honoraire de la Bibliothèque nationale
- M. Jean d'ORMESSON, de l'Académie française
- M. Bertrand POIROT-DELPECH, de l'Académie française
- M. René REMOND, de l'Académie française, président de la Fondation nationale des sciences politiques
- M. Michel REULOS, Conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris
- Le Père Bruno de SENNEVILLE o.s.b.
- M. le général Jean SIMON, Grand Chancelier de l'ordre de la Libération

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Président d'Honneur : M. Gérard COLMAIRE

Bureau : Président : M. Jacques LUCAS
 Vice-Présidents : M. Jacques LEREBOURS PIGEONNIÈRE
 M. Jean MINGASSON
 Secrétaire général : M. Henry DECAËNS
 Secrétaire général adjoint : M. Hervé ROBILLIARD
 Trésorier : M. René BESSON

Membres : Mme Antoinette ABADIE
 Mme Marie-France EPRON
 Père André FOURNIER
 M. Hubert GRISON
 M. Alain L'HOMER
 M. Yves OZANNE
 M. François SAINT-JAMES

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION

Henri VOISIN,
 Secrétaire général de 1911 à 1945, nommé Président fondateur de l'Association en 1937

Paul DESCHANEL : 1911-1912
 de l'Académie française, Président de la Chambre des députés (1898-1902 ; 1912-1920), Président de la République (1920)

Léon BÉRARD : 1913-1921
 de l'Académie française, sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts (1912-1913),
 Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (1919-1920 ; 1921-1924),
 Ministre de la Justice (1931-1932 ; 1935-1936)

Joseph LEVATOIS : 1921-1937
 Avocat à la Cour de Paris

Paul LABBÉ : 1937-1940
 Secrétaire général, puis vice-président de l'Alliance française

Maxime LAIGNEL-LAVASTINE : 1946-1955
 Médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine

Francis AMBRIÈRE : 1955-1969
 Écrivain et journaliste

Joseph LE CLERC : 1969-1989
 Directeur d'un Syndicat patronal

M. Gérard COLMAIRE : 1989-1995, Président d'honneur
 Conseiller en entreprise

Conseil d'administration du 24 septembre 1999

Le conseil d'administration s'est réuni le vendredi 24 septembre 1999 à 17 heures au Mont-Saint-Michel, dans le salon du Vieux Logis, laissé à la disposition de l'association par Hélène Lebec, toujours prête à accueillir ses amis avec une rare gentillesse.

Étaient présents : Mme Antoinette Abadie, M. René Besson, Mme Marie-France Epron, M. Hubert Grison, le Père André Fournier, MM. Jacques Lerebours Pigeonnière, Alain L'Homer, Jacques Lucas, Jean Mingasson, Yves Ozanne, Hervé Robilliard et François Saint-James.

Étaient excusés : MM. Gérard Colmaire et Henry Decaëns.

Une constatation évidente : les adhérents vieillissent. Quelques jeunes se sont inscrits mais cela reste minime.

Préparation de la réunion du 25 septembre

9h15 : constitution d'un comité afin d'accueillir à la porte de l'Avancée les personnalités qui doivent participer à notre réunion : M. Zouain, directeur adjoint du patrimoine mondial à l'UNESCO, et son épouse, M. et Mme Morelon, M. Unterreiner et M. Vannier.

10h45 : réunion dans la salle de Belle Chaise, avec présentation du programme technique détaillé du rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel par M. Morelon.

12 h : réception à la mairie pour commémorer le vingtième anniversaire du classement du Mont et de sa baie au patrimoine mondial.

13h-13h30 : déjeuner à la Rôtisserie du Motel Vert.

Après le repas, visite des abords du barrage de la Caserne. MM. Morelon et Unterreiner seront volontairement absents de cette visite.

Jacques Lerebours Pigeonnière demande au Père Fournier de lancer une proposition de réflexion sur l'accueil des pèlerins, visiteurs, résidents et autres, réflexion qui pourrait être entamée avec le Sanctuaire, la Mairie, l'Abbaye et les diverses associations ; pour l'instant, il n'y a aucune structure d'accueil. Il faut relancer la Caisse nationale des Monuments historiques et des sites, après en avoir parlé à Jean-Pierre Hochet, administrateur de l'abbaye.

Le rétablissement du caractère maritime

Le père Fournier évoque le projet de rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel. Tout le monde est d'accord sur le maintien de l'insularité et le rétablissement du caractère maritime. La requalification du site pose toutefois des problèmes plus compliqués. D'un point de vue général, tout le monde est favorable à l'éloignement des parkings du Mont. Mais pour ceux qui travaillent et qui habitent au Mont, cela va compliquer leur vie. De plus, les Montois ont l'impression d'avoir été trompés puisqu'on leur avait toujours promis un parking près du Mont. Le projet actuel risque donc de faire partir les derniers résidents du Mont qui deviendrait un simple lieu de travail et non plus un lieu de vie.

Il n'y aura plus une seule voiture au Mont. Les déplacements ne se feront qu'en navettes. Il serait utile qu'un local soit à la disposition des Montois au pied du Mont, afin qu'ils puissent y déposer leurs colis, leurs courses, etc.

Avant de quitter la réunion, car il est pris par d'autres activités, le Père Fournier exprime le souhait que le projet soit un peu plus souple.

Une discussion s'engage ensuite sur les problèmes de l'entrée au Mont à marée haute, lorsque la digue-route aura été détruite. L'idée de modifier le seuil de la porte de l'Avancée doit être exclue. Il serait préférable de percer une nouvelle porte dans la partie du rempart qui est située à l'ouest de la porte du Roy, même si cela est contraire à la logique de l'architecture militaire.

Une commission de réflexion composée de Mme Marie-France Epron, de MM. Jacques Lucas, Alain L'Homer, François Saint-James, Jean Mingasson, Jacques Lerebours Pigeonnière et Yves Ozanne est chargée d'étudier toutes les questions relatives à l'accès au Mont, au rétablissement de la Guintre et au parking.

Bilan financier

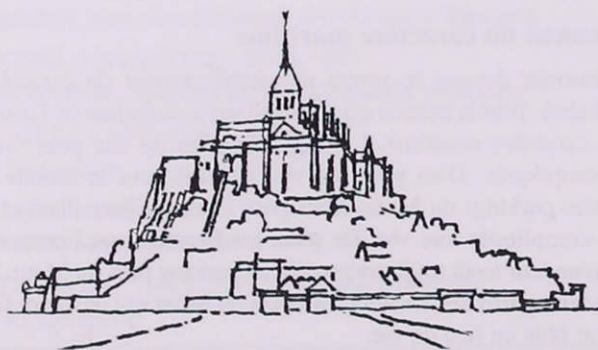
La situation est saine, mais elle risque de ne pas le rester très longtemps si les adhérents se contentent de donner une cotisation à cinquante francs. Tout ce qui est versé en plus, et qui correspond à un don, n'est bien entendu pas obligatoire ; mais les dons sont souhaitables si l'on veut que l'association conserve des moyens d'action efficaces.

Conseil d'administration

Hubert Grison intervient pour dire qu'il n'a plus le temps d'effectuer le travail de secrétaire adjoint et que, pour cette raison, il remet son mandat en question. A l'unanimité, il lui est demandé de réfléchir à nouveau.

Après le Conseil d'administration, les membres du Conseil d'administration et leurs épouses se retrouvent pour un dîner amical à l'hôtel Saint-Pierre.

J. L.



Compte rendu de la réunion du 25 septembre 1999 au Mont-Saint-Michel

A 9h45, une centaine d'Amis du Mont-Saint-Michel se sont retrouvés dans l'abbaye, dans la Salle de Belle Chaise mise à leur disposition par Jean-Pierre Hochet, administrateur.

Le président Jacques Lucas excuse l'absence des personnalités suivantes : M. Léon Jozeau-Marigné, président de notre Comité d'honneur, M. René Garrec, président du Conseil régional de Basse-Normandie, M. Jean-François Le Grand, président du Conseil général de la Manche, M. Michel Reulos, membre de notre Comité d'honneur, le Père André Fournier, prieur de la communauté monastique qui est occupé par la préparation de la Saint-Michel, Mlle Jeanne Potier et d'autres adhérents.

Il a le plaisir d'accueillir M. René André, député-maire d'Avranches, M. Guillaume, sous-préfet d'Avranches, M. Éric Vannier, maire du Mont-Saint-Michel, et M. Zouain, directeur adjoint du patrimoine mondial à l'UNESCO, qui nous fait l'honneur d'être parmi nous à l'occasion du vingtième anniversaire du classement du Mont et de sa baie.

Après avoir dit quelques mots sur la notion de patrimoine mondial, Jacques Lucas demande à Alain L'Homer de présenter la carte géologique de la baie qu'il vient de publier, avec un fascicule tout à fait remarquable, aux éditions du B.R.G.M.

Il remet à M. Zouain un portfolio Sagot et un exemplaire de la plaquette présentant notre association que nous venons de publier. En remerciant le président, M. Zouain nous félicite d'avoir publié dans cette plaquette une citation de Victor Hugo qui est prémonitoire car elle est déjà conforme à l'esprit de la convention sur le patrimoine mondial. Il rappelle que l'UNESCO ne peut financer les monuments et sites classés, mais il peut nous mettre en relation avec d'autres monuments classés qui rencontrent des problèmes identiques, comme Grenade.

Jacques Lucas donne ensuite la parole à M. Morelon qui présente le programme technique détaillé du rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel.

Après avoir souligné le caractère exemplaire du programme, M. Zouain suggère de créer sur le futur parking un centre d'interprétation du Mont pour informer les visiteurs et, éventuellement, réguler le flux des touristes.

M. Luc Epron demande à M. Morelon de fournir quelques informations sur la chronologie des travaux envisagés. Le chef de projet répond qu'il faut commencer par modifier le barrage de la Caserne, afin de créer des chasses permettant de creuser les chenaux du Couesnon en aval ; il faudra ensuite réaliser le nouveau parking, construire le pont-passerelle et terminer par la destruction de la digue.

Luc Epron s'interroge sur l'utilité d'un modèle physique pour les études ; M. Morelon lui répond que le modèle physique est le seul qui puisse permettre d'étudier les phénomènes hydrosédimentaires. Pour tout ce qui concerne l'hydraulique, la Mission a utilisé des modèles mathématiques qui sont efficaces et peu coûteux.

Jean Mingasson s'inquiète de la sécurité des pèlerins dans les grèves. M. Morelon lui répond que le dossier n'est pas encore totalement bouclé ; toutefois, les chasses réalisées au barrage ne devraient pas être trop brutales et, selon lui, il devrait y avoir moins de sables mouvants dans les grèves.

Jean Mingasson souhaite également savoir ce qu'il adviendra de Tombelaine ; il lui est répondu que l'objectif du projet consiste à dégager le Mont seul. L'exhaussement des grèves conduit de toute façon à la création de deux estuaires : celui du Couesnon, celui de la Sée et de la Sélune.

Quant à la Guintre et au ruisseau du Pont Landais, leur débit semble trop faible pour leur permettre de jouer un rôle. Mais M. Morelon est prêt à étudier ce dernier point avec Alain L'Homer qui a des idées sur la question.

Après le repas servi au restaurant du Motel Vert, les Amis du Mont se sont retrouvés au barrage de la Caserne afin de voir concrètement certains points développés par M. Morelon.

Réunion du samedi 25 septembre 1999

Allocution de Jacques Lucas

Chers Amis,

Le Mont est en tête de l'actualité. Au mois de septembre 1998, je saluais la parution du n° 8 de la revue *Patrimoine mondial* qui illustre sa couverture avec le Mont-Saint-Michel. Depuis, notre ami Jean Mingasson m'a transmis le numéro de mars 1999 de la revue *L'Administration*, publiée par l'association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du Ministère de l'intérieur ; c'est un numéro spécial sur le patrimoine et la couverture représente évidemment notre Mont-Saint-Michel. Le numéro d'octobre des *Échos du Conseil général des Ponts et chaussées*, revue publiée par le Ministère de l'Équipement, sera également consacré au Mont. J'ai été invité à donner un article et j'ai été heureux, à cette occasion, de pouvoir féliciter l'équipe de M. Morelon.

Il y a un an, nous nous étions réjouis de la présence de Mme Tanaka qui représentait l'UNESCO. Nous sommes encore plus honorés de recevoir aujourd'hui M. Georges S. Zouain, directeur adjoint du patrimoine mondial à l'UNESCO, qui sera également reçu par la municipalité du Mont après notre réunion. Il vient fêter le vingtième anniversaire de l'inscription du Mont et de sa baie à l'inventaire du patrimoine mondial.

Il convient en effet de rappeler que l'inscription du Mont et sa baie sur la liste des sites et monuments du patrimoine mondial remonte à 1979. Vous savez que les Français sont friands d'anniversaires. Fêtons celui-là. Pour ce faire, je pense opportun de vous rappeler ce que cette reconnaissance recouvre et implique. Je remercie Alain L'Homer qui m'a fourni les éléments de documentation qui me manquaient.

Qu'est-ce que la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel ?

Monts et merveilles (comment mieux évoquer le Mont ?), temples et châteaux forts, grottes des chasseurs paléolithiques, savanes, glaciers, palais baroques, mines de sel, fresques médiévales, ruines mystérieuses des déserts de l'Asie et des forêts américaines, rochers et cathédrales, statues et volcans,...

Entre ces édifices et ces espaces vierges, ces sites naturels et ces réalisations humaines, que séparent des milliers de kilomètres, des dizaines de siècles, qu'y a-t-il de commun ? Deux choses : 1° Chacun d'eux est considéré comme unique, sans prix, irremplaçable. Tous font partie du patrimoine mondial, culturel et naturel. Plus de soixante pays demandent à l'UNESCO de proclamer que ces biens ont une valeur universelle, exceptionnelle. 2° Ils sont tous en danger.

La notion de patrimoine mondial est relativement récente. Elle demeurera longtemps étonnante. Nos ancêtres savaient peut-être que les jardins de Lahore, les mosquées du Caire, la cathédrale de Bourges, les temples d'Angkor, les pyramides d'Égypte ou d'Amérique centrale, les îles Galapagos, ... étaient des sites et monuments somptueux, rares ou étranges. Parfois, ils se montraient sensibles à la splendeur d'une montagne, d'un grand fleuve (combien de fois a-t-on chanté la Seine ?), voire de telle jungle peuplée de bêtes sauvages. Il leur arrivait de concevoir que ces monuments de beauté fassent l'orgueil d'un peuple et témoignent de la noblesse de son histoire, ou que ces accidents géographiques puissent symboliser une nation, ses aventures, ses découvertes. Mais il ne leur serait pas venu à l'esprit que cela eût une "valeur universelle".

Chacun comprend qu'il faut préserver les grands écosystèmes qui ne connaissent pas les frontières nationales. Pour les réalisations humaines, cela va de soi. Celles-ci sont le résultat d'une culture, d'une civilisation. Les pyramides égyptiennes ne sont pas les mêmes que les pyramides sud-américaines. Plus près de nous, les églises gothiques françaises sont différentes des églises anglaises, allemandes, italiennes ou espagnoles. Le phénomène de la "mondialisation" a conduit nos contemporains à considérer ces biens, où qu'ils se trouvent, comme leurs biens propres. "Rome n'est plus dans Rome", c'est vrai. Mais, peut-on laisser Venise disparaître dans la mer ? Le Mont peut-il cesser d'être une île ?

En 1972, l'UNESCO a adopté la Convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel qui est entrée en vigueur en 1975. Au 15 octobre 1982, 67 États l'avaient ratifiée ou approuvée. Sa raison d'être : "Le patrimoine culturel et le patrimoine naturel sont de plus en plus menacés, non seulement par les causes traditionnelles de dégradation, mais encore par l'évolution de la vie sociale et économique qui les aggrave par des phénomènes d'altération et de destruction encore plus redoutables" (Préambule de la Convention). Son but : créer un système permettant à la Communauté internationale de participer à la sauvegarde de biens (monuments, ensembles, sites) qui ont une valeur universelle exceptionnelle.

Le responsable de la protection : la demande d'inscription du site sur la liste doit émaner du gouvernement local qui doit présenter un dossier approfondi. Une fois le site inscrit, le gouvernement est responsable de la protection. Mais le gouvernement intéressé n'est pas seul, il est aidé par le Comité du Patrimoine mondial, chargé d'identifier les sites à protéger, de les faire connaître dans le monde entier, de fournir la coopération technique nécessaire. Ce Comité inscrit les monuments et les sites sur la

liste du patrimoine mondial, selon des critères rigoureux. Cette liste n'est pas figée : si un site est trop négligé, il peut être radié. Le Comité bénéficie d'une assistance collective qui peut attribuer des prêts, voire des aides immédiates en cas d'urgence. Le Comité dispose du Fonds du patrimoine mondial, alimenté par des contributions volontaires ou obligatoires des États parties à la convention.

Il est inutile d'insister sur le fait que le Mont et sa baie relèvent tout à fait de ce préambule, tant au titre du patrimoine naturel, que du patrimoine culturel. L'objet de nos statuts de 1911 vont dans le même sens puisqu'ils prévoient la protection du Mont, la conservation de son insularité et de son caractère historique et artistique.

L'inscription du Mont-Saint-Michel

Après avoir signé la convention en 1972, la France demandait l'inscription du Mont et de la baie en 1979. Il était précisé :

au § 4 : "il apparaît que si des mesures exceptionnelles ne sont pas prises à court terme, le Mont aura perdu tout caractère marin avant la fin du siècle. Il importe donc d'agir avec rapidité et détermination".

au § 11 : "La disparition de l'écrin naturel d'eau qui entoure le Mont ne peut être envisagée sans crainte de voir son originalité altérée. L'existence de la baie du Mont-Saint-Michel ne peut être remise en cause et doit être considérée comme un bien naturel d'importance primordiale".

Un article de notre ancien ami Froidevaux était joint au dossier pour soutenir la préservation du caractère maritime du Mont.

Depuis, nous savons que le président François Mitterrand est venu procéder à la dépose de la première pierre de la digue de la Roche Torin, le 12 juin 1983 et que la Mission Mont-Saint-Michel a beaucoup travaillé. Elle a quasiment terminé son travail de préparation. L'an dernier, vous aviez pu applaudir l'exposé de M. Unteirrener. Aujourd'hui, en votre nom, je suis tout particulièrement satisfait de pouvoir vous faire bénéficier du résultat des études.

Les sept chapitres du programme technique détaillé ont été publiés en avril 1999 et modifiés en juin : 1° : la situation existante... 2° : les objectifs et les grandes lignes du projet. 3° : les principes d'action proposés. 4° : rétablir le caractère maritime du Mont-Saint-Michel : les solutions proposées. 5° : requalifier le site et revaloriser l'approche des visiteurs : les solutions proposées. 6° : l'évaluation environnementale... 7° : le calendrier prévisionnel.

Étant donné la qualité du travail de présentation du programme, celui-ci mérite d'être diffusé très largement. Il m'apparaît évident que les Amis, après les élus, doivent en profiter largement. Mais ils auront un devoir, conséquence de l'information qui leur sera ainsi donnée, de le faire connaître largement. Il existe encore beaucoup de scepticisme dans les esprits chagrins de nos compatriotes. Par saint Michel, il est de notre responsabilité de croire au projet et de proclamer notre foi. Depuis que la Mission Mont-Saint-Michel a été créée nous avons toujours entretenu les meilleures relations avec elle. Je tiens à en remercier son chef, M. Jean-Pierre Morelon, et tous ses collaborateurs, en particulier MM. Neveu, Roux et Unteirrener qui ont animé certaines de nos réunions.

Conseil d'Administration du 15 janvier 2000

Étaient présents : Mme Antoinette Abadie, MM. René Besson et Gérard Colmaire, Mme Marie-France Epron, MM. Jacques Lerebours Pigeonnière, Alain L'Homer, Jacques Lucas, Jean Mingasson et François Saint-James.

Étaient excusés : M. Henry Decaëns, le Père André Fournier et M. Hervé Robilliard.

Madame Abadie a rencontré le Père de Senneville qui souffre beaucoup de son dos, ce qui l'empêche de travailler autant qu'il aimerait pouvoir le faire.

La tempête de la nuit du 25 au 26 décembre 1999

Jacques Lucas fait le point des dommages subis par le Mont à la suite de la tempête : deux pinacles situés au nord de la coursive qui entoure la toiture du chœur sont tombés dans cette coursive, le toit n'a que modérément souffert de leur chute.

L'essentiel des toits des transepts et des bas-côtés de la nef devront être refaits. La couverture de la tourelle d'escalier du bras sud du transept devra également être refaite. L'occasion est bonne de revoir l'ensemble de l'étanchéité de la toiture de l'église abbatiale.

La partie centrale de la verrière de la fenêtre située au-dessus de la porte d'entrée du réfectoire a été soufflée. La conséquence a été qu'une fenêtre latérale du fond a elle-même été soufflée vers l'extérieur ; la pression d'air dans cette salle devait s'évacuer.

Les dommages subis par les arbres en général, et dans le bois du Nord en particulier, sont considérables. Le thuya situé dans le haut du chemin des Fanils est tombé... sur la voiture de la Communauté monastique ; il est maintenant débité en rondelles.

La plaquette de prestige des Amis du Mont

Il est rappelé qu'elle a été distribuée à tous les participants à la réunion de septembre au Mont. Elle a ensuite été adressée à chaque cotisant, avec la carte d'adhérent et le reçu fiscal.

Il est décidé d'envoyer la plaquette :

- aux membres du Comité d'honneur,
- à certains parlementaires,
- aux conseillers généraux et maires de la baie,
- à Mgr l'évêque de Coutances et d'Avranches, aux préfets de région et départements voisins,
- à toutes les personnalités dont la liste sera établie par Jean Mingasson, Alain L'Homer et tous les administrateurs qui auraient des idées sur ce point

Une dizaine de plaquettes sera remise aux membres du Conseil d'administration afin qu'ils les distribuent à bon escient.

Il a été imprimé mille plaquettes dont plus de la moitié a déjà été distribuée. L'idée évoquée de devoir procéder rapidement à un retraitage est donc très sérieuse. Il est rappelé qu'à l'occasion du Conseil d'administration du mois de mars, chacun devra faire ses observations sur les améliorations à apporter au document. Par exemple : faire apparaître la mention *Les Amis du Mont-Saint-Michel* sur la page un de couverture ; rappeler que la lettrine de la page trois provient d'un manuscrit conservé à la Bibliothèque municipale d'Avranches ; éventuellement ajouter une page invitant les lecteurs à donner des moyens d'aider l'association.

Secrétariat général

Nous avons regretté l'absence de notre ami Henry Decaëns dont nous connaissons tous le rôle essentiel qu'il joue au sein de l'Association et plus généralement pour le Mont-Saint-Michel. Nous le félicitons de sa promotion comme dauphin de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. Nous comptons toujours sur le dévouement d'Henry, notamment pour la rédaction du bulletin pour lequel nous recevons des félicitations des adhérents.

Le problème du secrétaire général adjoint a été évoqué et le rôle qu'il pourrait tenir comme assistant du Président, tout d'abord en rédigeant le compte rendu des réunions. Son rôle consisterait à centraliser les idées, décisions et projets évoqués, en susciter lui-même et veiller à leur mise en œuvre.

Hubert Grison nous avait indiqué au mois de septembre qu'il était conscient de ne pouvoir remplir ce rôle, compte tenu de son emploi du temps. Il nous l'a confirmé et cède sa place. Nous avons demandé à Hervé Robilliard qui cumule l'avantage d'être un jeune retraité et d'habiter Genêts, donc près du Mont... et du Président. Il a accepté de remplir ce rôle. Il est en train de s'équiper pour avoir Internet, ce qui facilitera les échanges.

Local au sein du Mont

Lorsqu'il est interrogé, M. Jean-Pierre Hochet dit toujours oui mais ne propose jamais rien. Il est rappelé que le siège de l'Association est statutairement fixé dans l'abbaye. Il est convenu que le Président écrira à M. Hochet et fera une démarche officielle pour qu'il soit répondu à la demande.

Le local devrait servir à recevoir les archives et documents appartenant à l'Association. Il pourrait également servir de lieu de permanence et d'accueil. Il pourrait être ouvert aux autres associations qui s'intéressent au Mont et à la baie. Il y a là une interaction entre les mouvements qui ne peut qu'être opportune.

Propositions d'actions

François Saint-James estime, avec raison, que nous ne pouvons intéresser de nouveaux membres à la vie de l'Association avec deux réunions annuelles et l'envoi du bulletin. Il est donc opportun que des actions soient réalisées au cours de l'année, telles que des visites d'expositions, de monuments, des échanges avec d'autres associations culturelles.

Il a été évoqué, par exemple, la ferme de la baronnie de Bretteville-sur-Odon, près de Caen, qui constituait l'une des principales propriétés de l'abbaye du Mont-Saint-Michel. La commune a remis en état le bâtiment qu'elle utilise pour des concerts, des conférences, etc...

La ville de Dol a réalisé une animation intitulée "le Cathédraloscope" qui montre de façon intéressante comment ont été bâties les cathédrales et grands édifices religieux au Moyen Âge. Un déplacement organisé avec visite du Mont-Dol devrait intéresser un certain nombre d'adhérents.

Pour l'année 2000, un événement culturel important aura lieu : le colloque de Cerisy réunira, du 26 au 30 septembre, d'éminents professeurs européens, sous la direction d'André Vauchez, directeur de l'École française de Rome, et de Pierre Bouet, directeur de l'Office universitaire d'études normandes de l'université de Caen. Le colloque aura pour thème les trois Monts dédiés à l'Archange : le Mont Gargan, en Italie du sud, la Sacra di San Michele, près de Turin, et notre Mont-Saint-Michel. Le colloque se décentralisera pour tenir une journée au Mont ; il serait opportun de recevoir et d'accueillir les participants lors d'une réception dont la formule reste à préciser.

Une exposition intitulée "Les ailes de l'Ange, messagers et guerriers ailés entre Orient et Occident" doit avoir lieu au cours de l'automne prochain à Bari, université des Pouilles, qui a le Mont Gargan dans sa circonscription, et à l'abbaye-aux-Dames de Caen. Une visite pourrait également être organisée dans ce dernier lieu.

Afin de faire coïncider la Saint-Michel, une grande marée et le colloque de Cerisy, notre réunion de septembre au Mont aura lieu le samedi 30 septembre. Mme Abadie va prendre contact avec Dom Gérard Lafont, abbé de Wisques (Pas-de-Calais). Il était auparavant moine de Saint-Wandrille ; il a participé au millénaire du Mont et reste attaché au monument. Il serait susceptible de présider notre réunion de septembre et d'y faire une communication.

Pour la prochaine assemblée générale, M. Zouain, directeur adjoint du patrimoine mondial à l'UNESCO, qui avait présidé notre réunion de septembre au Mont, a bien volontiers accepté de faire une communication sur l'intérêt spirituel que présentent certains sites inscrits au patrimoine mondial. Il est ravi de pouvoir s'exprimer sur ce sujet ; mais il faut que notre assemblée générale se tienne avant le 20 mars 2000 car il sera absent après.

François Saint-James se charge de prendre contact avec Florence Margo qui commence une thèse sur l'abbaye romane du Mont-Saint-Michel et qui a déjà fait un mémoire de maîtrise sur le même sujet. Il l'invitera à participer à l'assemblée générale de mars au cours de laquelle lui sera remis un prix de 5.000 francs. Elle sera invitée, en contrepartie, à faire une communication sur son sujet d'étude.

Comité d'honneur

Jean Mingasson nous a remis une liste de personnalités qui seraient susceptibles d'être contactées pour le Comité d'honneur de notre association. Nous sommes invités à lui retourner cette liste, avec notre avis. La question mérite de toute façon une réflexion approfondie.

Conseil d'Administration du 9 mars 2000

Le Conseil d'administration s'est réuni le 9 mars à 17 heures, sans la salle de la paroisse Saint-Jean Baptiste de Neuilly.

Étaient présents : Mme Antoinette Abadie, MM. René Besson, Gérard Colmaire, Henry Decaëns, Jacques Lerebours Pigeonnière, Jacques Lucas, Yves Ozanne, Hervé Robilliard et François Saint-James.

Étaient excusés : Mme Marie-France Epron, le Père André Fournier, MM. Alain L'Homer et Jean Mingasson.

Nouveau bureau

Une liste à jour doit être diffusée à tous les membres. Les adresses internet y figureront.

Bilan des finances de l'association

La N.S.M. propose de passer du marché obligataire vers une SICAV européenne, afin d'améliorer le rendement et la sécurité de nos placements. Le trésorier a l'accord du bureau pour faire le nécessaire avec le banquier.

Comité d'honneur

Un courrier du 15 février dernier de Jean Mingasson, représenté en son absence, sur ce sujet, par Jacques Lerebours Pigeonnière, a donné l'occasion d'une réflexion approfondie et bien des questions se sont posées à cet égard : nécessité, bien fondé, composition, animation, management, réunions,... du Comité d'honneur.

On peut retenir le côté "façade" auquel il faudrait ajouter un côté "communication" ; quoiqu'il en soit, les universitaires y sont trop peu nombreux. Mais les réunions et le management seront de toute façon difficiles à concevoir et à mettre en œuvre.

Le Comité d'honneur pourrait être réuni au Mont la veille de notre réunion de septembre, sous la houlette d'un membre du Conseil et / ou du Comité d'honneur. La présence de Jean Mingasson y serait indispensable.

Dans l'immédiat, statu quo sur la question mais il est nécessaire de mettre en place un comité d'étude spécifique.

Nomination d'un secrétaire général adjoint

Hubert Grison ne disposant plus de temps suffisant pour occuper cette fonction, Hervé Robilliard, pressenti, a reçu l'accord unanime du Conseil pour le remplacer.

Activités de l'association

Il a été reconnu de façon générale au sein du Conseil que les assemblées générales et le bulletin, tout intéressants et nécessaires qu'ils soient, ne suffisaient pas à la vie de l'association.

Il a donc été décidé d'organiser cette année deux visites :

- l'une au Cathédraloscope de Dol
- l'autre à Caen (exposition sur les anges) et Bretteville-sur-Odon.

Pour cette dernière, la date du 21 octobre est retenue et François Saint-James offre son concours pour l'organiser.

La circulaire destinée à recueillir les inscriptions à cette visite devrait également donner toutes les informations relatives au colloque de Cerisy sur *Les trois Monts dédiés à l'Archange*.

Emploi jeune

Afin d'aider matériellement au fonctionnement et au développement de l'Association, une aide extérieure pourrait être recherchée. Un certain nombre de questions se posent quant à la création d'un emploi jeune :

- définition de la ou des missions
- choix de la personne et profil
- formation, animation, contrôle

Liée à ceci, la question de la logistique s'impose :

- Le Mont ou Avranches ?
- Budget ?

Également sur ce sujet, les avis sont partagés et une étude approfondie s'impose.

Réunion du 30 septembre

Intervenants possibles à contacter :

Le professeur Jean-Claude Lefeuvre qui vient d'écrire un joli livre sur la baie du Mont-Saint-Michel

L'intervention d'un représentant du Mont Gargan, en liaison avec le colloque de Cerisy, serait également bienvenue.

Bibliographie

La réédition du tome IV du *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, dû à Michel Nortier, est en cours. Le Conseil donne son accord pour fournir une aide de 15.000 francs à l'éditeur car c'est un ouvrage indispensable. En contrepartie, les membres de l'Association pourraient bénéficier d'un tarif préférentiel.

Conclusion

Il est souhaité qu'un suivi des décisions prises par le Conseil soit mis en place. Pour ce faire, il serait bon que les membres du Conseil soumettent au Président les questions qu'ils souhaitent voir traitées. Le président précise bien dans l'ordre du jour de chaque Conseil les problèmes à traiter. Le Conseil notifie clairement ses décisions à la fin de chaque séance.

H. R.

Assemblée générale du 9 mars 2000

Rapport moral présenté par le Président

Le Mont après la tempête

Signes avant coureurs : pendant la messe du 25 décembre, au moment où le Père André allait commencer son sermon, " Il y eut des ténèbres sur toute la terre jusqu'à 3 heures, le soleil ayant disparu", le voile du Temple ne s'est pas déchiré, mais le vent s'est mis à souffler avec force au point qu'une fillette s'est jetée au cou de sa mère.

Les premières paroles du Père André ont donc été des paroles d'apaisement, rappelant qu'au cours de l'histoire, saint Michel "en avait vu d'autres" !

C'est dans la nuit, vers quatre heures du matin, que les dommages ont été causés. En partant du haut, saint Michel est intact !

Escalier de dentelle : deux pinacles au nord du chéneau qui entoure le toit du chœur sont tombés dans ce chéneau. Le toit est endommagé sur environ un m².

Les toitures

Une tourelle près du bras sud du transept devra être revue. Le faite des toitures des deux bras du transept sont bâchés : ils devront être repris.

Le réfectoire

La partie centrale du vitrail de la baie occidentale, du côté du cloître, a été soufflée à l'intérieur de la salle. La pression exercée par le vent a entraîné la rupture d'un vitrail latéral qui a explosé vers l'extérieur.

Extérieur de l'abbaye

Le gros thuya qui était devant le parking du Personnel de l'abbaye, près du plan incliné de la grande roue, est tombé, notamment sur une voiture de la Communauté monastique. Le bois du Nord a perdu une bonne partie de ses arbres, ce qui a pour effet, outre le préjudice esthétique, de faciliter l'érosion du peu de terre qui se trouve sur cette surface très pentue.

Revues

Nous remercions le Ministère de l'équipement de nous avoir ouvert ses colonnes pour illustrer un numéro consacré aux travaux de la Mission Mont-Saint-Michel (Cf. la rubrique bibliographique de ce numéro).

De même, nous avons pris connaissance de la revue *Saumon* qui consacre un article sur le braconnage de ce poisson migrateur. J'ai noté que, tout récemment, le Préfet avait pris un arrêté réglementant la zone de pêche.

Millénaire monastique

Notre auteur préféré, Henry Decaëns, a été chargé par M. Michel Nortier, membre de notre Comité d'honneur, de mettre à jour le tome IV des volumes du *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, entièrement consacré à la bibliographie.

Il pense avoir terminé son travail en avril 2000, et la seconde édition de ce livre pourrait être publiée dans l'année.

Il serait souhaitable que l'association des Amis du Mont-Saint-Michel apporte une aide à l'éditeur, Pierre Zech, à la condition que nous puissions bénéficier d'un tarif préférentiel pour l'acquisition de ce livre. Je propose une subvention de 15 000 francs que je mets aux voix (proposition adoptée à l'unanimité).

Nouvelles directions d'action

Sur l'initiative de notre ami François Saint-James, il est proposé que nous diversifions nos actions, afin d'attirer de nouveaux membres.

Un nouveau secrétaire général adjoint a été désigné par le Conseil d'administration, en remplacement de notre ami Hubert Grison dont l'emploi du temps personnel empêche de remplir ce rôle.

Des visites commentées et regroupées permettront de découvrir des musées ou des lieux liés au Mont ou à la culture normande. Hervé Robilliard, le nouveau secrétaire général adjoint, pourrait organiser de tels déplacements. Nous avons pensé, dans un premier temps, au "Cathédraloscope" de Dol de Bretagne qui retrace l'art de la construction de nos cathédrales. Nous pourrions en profiter pour visiter le Mont Dol et la pierre marquée de l'empreinte du pied du Diable !

Nous pensons aussi à la baronnie de Bretteville-sur-Odon près de Caen, ancienne propriété de l'abbaye du Mont. La commune a remis ce joli bâtiment en état et le valorise en y tenant des réunions et en y donnant des concerts.

La région de Basse-Normandie et le département de la Manche renouent des relations avec la Sicile. Une exposition "Les Ailes de l'Ange, messagers et guerriers ailés entre Orient et Occident" sera présentée à Bari en Italie et à l'abbaye-aux-Dames de Caen, ce qui est plus près pour nous. Un manuscrit du Mont-Saint-Michel sera exposé à Bari, un autre à Caen.

Le Musée des manuscrits, à Avranches, est inscrit au contrat de plan Etat-Région.

Le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel

Depuis un an (notre dernière assemblée générale était le 10 mars 1999), nous avons vu évoluer favorablement les travaux tendant à rétablir le caractère maritime du Mont. Nous sommes quelques-uns à avoir pu profiter de la visite de la maquette de la SOGREAH à Grenoble. M. Morelon, chef de la mission, nous a longuement expliqué le programme lors de notre réunion de septembre. Je tiens encore à le féliciter de la précision des plans, des schémas et de l'effort de vulgarisation effectué tous azimuts.

Le quartier de la Caserne

La localisation du parc à voitures au-delà de l'enclos Morvan est une bonne chose. Cela ménage une zone de nature entre les herbus et le parc lui-même qui sera caché par des arbres. Ce qui est plus discutable, c'est l'entrée et la sortie uniques. Il est surprenant de voir le parking longer sur toute sa longueur la route de Céaux, sans qu'il y ait une entrée de ce côté là. Les bouchons d'été seront quasi continus, voire dissuasifs.

Nous persistons à souhaiter l'installation d'un point d'accueil et d'information près de la gare de la future navette.

Il faut également un plan et des renseignements pratiques, en plus du ticket de transport, sur la dangerosité de la baie.

L'arrivée au Mont

C'est le point qui nous préoccupe le plus ! A marée basse, il n'y aura pas de problème : le Mont sera dégagé de la digue sur les deux cents derniers mètres. Les visiteurs arrivant pourront jouir de la vue du Mont sans aucun obstacle, sauf peut-être un moyen d'accès permanent (ou non) utilisable à marée haute.

A marée haute, il faudra desservir le Mont (pouvoir entrer et sortir), quelles que soient les circonstances. Nous avons pris acte de l'abandon d'une entrée à l'ouest de la porte de l'Avancée. Nous pensons qu'une passerelle en bois, du type de celle qui existe actuellement serait la bienvenue : elle est légère et ne dépare pas le paysage marin ; il en existe sur de nombreux rivages. Elle permet aux touristes de prendre conscience de la hauteur de l'eau, du courant qui circule, des risques de s'aventurer dans les grèves, mais aussi de la beauté du Mont entouré d'eau, de la réalité îlienne du Mont, de l'impression de marcher sur les eaux !

Cette passerelle devrait être la plus courte et la plus droite possible pour éviter de cacher le rempart à la vue, notamment à marée basse, c'est-à-dire la plupart du temps.

L'entrée

Si elle se fait par la porte de l'Avancée, comme cela a été dit, et écrit, nous ne voyons pas comment cela sera possible puisqu'il restera une certaine distance à franchir lorsque la mer entre dans la cour de l'Avancée. Il ne faut pas modifier les cotes de la porte. Si la passerelle suit le trajet actuel, le long des remparts elle cachera, faiblement, mais cachera tout de même ceux-ci.

Nous souhaitons un accès discret, soit par une percée dans le mur qui se trouve au pied de la tour du Roi, à l'ouest, soit par une percée entre la tour du Roi et la tour de l'Arcade, c'est-à-dire exactement à l'endroit où la digue actuelle vient buter sur le rempart.

L'avenir

La presse s'est fait l'écho des décisions prises pour poursuivre le projet de rétablissement du caractère maritime du Mont. Le programme technique détaillé a été adopté par l'État et peut donc "entrer en phase de réalisation". Les concours sont lancés.

La sécurité à l'intérieur du Mont a fait l'objet d'études de la part des services préfectoraux. Une convention a été signée par M. le préfet de la Manche, M. Vannier, maire du Mont, et M. Galey, directeur de la Caisse nationale des Monuments historiques.

Des concours ont également été lancés. Je pense même que les résultats doivent être connus concernant l'illumination du Mont, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Relations avec l'Université

Nous y tenons beaucoup car là réside la base des relations culturelles. Vous avez pu savourer les articles sur "Le langage ordinaire dans la baie du Mont-Saint-Michel" parus dans les deux derniers numéros de notre bulletin. Vous avez pu apprécier le prêchis d'par cheu nous.

Je tiens à vous relater une retombée inattendue, le 29 septembre dernier. Lors de l'inauguration des premiers chemins du Paradis, de Winchester au Mont, avec Jean Mingasson, François Saint-James et Hervé Robilliard, nous vantions les mérites de notre association, en distribuant les plaquettes et des numéros récents du bulletin. Une jeune québécoise est "tombée" sur les mots *Micmac* et *berdasser* en feuilletant le bulletin de 1998. *Berdasser* est encore couramment employé au Québec. Quant à *mic-mac*, c'est le nom d'une tribu indienne ! J'ai transmis cette information à Mme Bougy, professeur d'ancien français et de dialectologie à l'Université de Caen, qui m'a aimablement répondu qu'elle était au courant, avec des commentaires passionnants.

Au mois de mars 1999, M. Pierre Bouet, professeur à l'Université de Caen, où il dirige l'Office universitaire d'études normandes, nous a fait une communication passionnante sur la *Revelatio ecclesiae sancti michaelis* (814-840), *id est* l'histoire de la création du Mont selon la volonté de saint Michel.

Je vous avais annoncé qu'il avait pris des contacts avec d'éminents collègues européens et particulièrement italiens. Afin de préparer le colloque de Cerisy 2000 sur les trois Monts dédiés à l'archange (Le Monte Gargano, la Sacra di San Michele et le Mont-Saint-Michel), il envisageait que des "liens de charité" soient renoués entre les trois grands sanctuaires créés au Moyen Age, déjà visés par la *Revelatio*. Le colloque de Cerisy se tiendra sur ce thème à la fin du mois de septembre 2000 et une journée, celle du vendredi 29 septembre, jour de la saint Michel se décentralisera totalement au Mont.

Notre prochaine réunion se tiendra également au Mont le lendemain, 30 septembre 2000.

Nous avons décidé, voici quelque temps, d'offrir une bourse à des étudiants ayant réalisé un travail concernant le Mont, sur un sujet tenant à l'architecture, à l'histoire, à la sociologie, etc... Nous avons pensé ensuite, après en avoir parlé avec M. Bouet notamment, qu'il était préférable de remettre un prix plutôt qu'une bourse, afin de sanctionner un travail achevé. Nous sommes heureux de pouvoir passer à l'acte en remettant ce prix à Mme Florence Margo qui va devoir justifier du bien fondé de notre choix en nous faisant une communication à partir de son mémoire sur l'abbaye romane.

Après vous avoir demandé un quitus pour le bilan moral et le bilan financier, je vais avoir le plaisir de donner la parole à M. Zouain. Au mois de septembre 1998, je saluais la parution du n° 8 de la revue *Patrimoine mondial* qui faisait sa couverture sur le Mont-Saint-Michel. Nous avons apprécié la présence de Mme Tanaka qui représentait l'UNESCO. Au mois de septembre 1999, nous avons fêté le 20^e anniversaire de l'inscription du Mont-Saint-Michel sur la liste des sites et monuments inscrits au patrimoine mondial. Notre réunion d'automne était présidée par M. Zouain, directeur adjoint du Patrimoine mondial. Nous avons eu le plaisir de le recevoir, avec son épouse,

à dîner la veille et à déjeuner le jour de notre réunion, et d'apprécier sa conversation. Il nous a parlé de l'intérêt tout particulier qu'il portait à des sites du patrimoine mondial, tels que les pyramides d'Égypte, l'Alhambra de Grenade, les temples d'Angkor et, bien sûr, notre Mont-Saint-Michel au péril de la mer ! Entre ces édifices, sites naturels et réalisations humaines, que séparent des milliers de kilomètres, des dizaines de siècles, qu'il y a-t-il de commun ? Deux choses au moins : ils sont isolés du reste du Monde et nimbés de spiritualité.

Notre association, fondée sur les principes de la loi de 1901 et reconnue d'utilité publique, est laïque, même si elle compte le Père Fournier parmi les membres du Conseil d'administration. Mais elle ne peut laisser de côté le fait que le Mont est le témoignage de la foi de nos aïeux. Ce n'est pas un château fort ordinaire, c'est une abbaye fortifiée, vouée à saint Michel. Jusqu'à la Révolution, le maître des lieux était le Père Abbé. L'architecture est tout entière destinée à attirer le regard vers le haut, donc vers le Ciel. La dimension spirituelle est indissociable du monument auquel notre association est attachée. C'est, je crois, l'un des fils conducteurs de la communication que M. Zouain doit nous faire maintenant ; je tenais à rappeler ce principe avant de lui donner la parole.

Jacques Lucas

Compte rendu de l'Assemblée générale du 9 mars 2000

L'assemblée générale de notre association s'est tenue le 9 mars dans la salle Jeanne d'Arc de la paroisse Saint-Jean Baptiste de Neuilly.

Le président Jacques Lucas ouvre la séance à 19h en excusant l'absence de quelques personnalités : le général Doin, grand chancelier de la Légion d'honneur, M. Léon Jozeau-Marigné, le Père André Fournier, Mme Marie-France Epron, MM. Alain L'Homer et Jean Mingasson.

Il accueille M. Victor Convert, membre de notre Comité d'honneur, ancien préfet de la Manche, qui a toujours manifesté beaucoup d'intérêt pour nos travaux et dont l'attachement au Mont est bien connu.

Après avoir lu le rapport publié ci-dessus, il donne la parole à René Besson, trésorier, pour le bilan financier du dernier exercice, publié ci-après. Ces deux rapports sont approuvés à l'unanimité.

Il peut ensuite donner la parole à Florence Margo, dont on trouvera la communication sur l'abbaye romane dans le présent bulletin, et à M. Zouain qui nous fait une brillante communication illustrée de diapositives superbes sur le patrimoine mondial.

La séance est levée à 22 heures.

Bilan financier de l'exercice 1999 du 1/09/98 au 31/08/99

BILANS

	au 31/08/1999	rappel au 31/08/1998
ACTIF		
- Réalisable		
Banque NSM.....	51 731,67	44 753,92
CCP.....	23 742,72	23 620,72
Caisse d'Épargne.....	12 230,50	11 880,18
Stock portfolio Sagot.....	32 000,00	
- Fonds de réserve.....	243 959,25	230 931,77
Total.....	363 664,14	311 186,59
PASSIF		
Charges.....	62 264,93	26 426,96
Profits.....	82 742,48	58 819,77
Stock portfolio Sagot.....	32 000,00	
Bénéfice de l'exercice.....	20 477,55	32 392,81
Report à nouveau.....	166 179,18	193 547,05
Total.....	363 664,14	311 186,59

COMPTES DE RÉSULTAT 1999 ET RAPPEL 1998

1/9/1998 au 31/08/1999 rappel 1/1/98 au 31/8/98

- PRODUITS

Cotisations.....	65 865,00	28 975,00
Produits financiers.....	13 027,48	24 844,77
Vente portfolio et gravures.....	3 850,00	5 000,00
Total.....	82 742,48	58 819,77

- CHARGES

Frais de personnel.....	14 173,00	4 924,00
Classes du patrimoine.....		4 700,00
Frais de déplacement.....	8 446,40	
Nouveau logiciel.....	1 792,74	
Frais de poste.....	12 831,50	4 779,96
Gestion courante.....	4 392,49	
Impression dépliant.....		12 023,00
Impression bulletin 99.....	20 628,80	
.....	62 264,93	26 426,96

RÉSULTATS..... + 20 477,55 + 32 392,81

ÉVOLUTION DU FONDS DE RÉSERVE

* Au 31/08/99

12 placements nets à 10 768,71...	129 224,52
209 convex à 548,97.....	114 734,73

* Au 31/08/98

11 placements nets à 11 050,51.....	121 555,61
201 convex à 544,16.....	109 376,16

Total..... 243 959,25 230 931,77

Commentaires

Présentation

Le bilan et le compte d'exploitation ont été établis selon le plan comptable des associations.

Pour comparaison, il a été porté en parallèle les comptes de l'exercice 1998.

Cependant cette comparaison n'est pas significative puisque l'exercice 1998 couvre la période allant du 1er janvier 1998 au 31 août 1998, soit huit mois seulement, tandis que l'exercice 1999 est complet, soit douze mois (du 1/09/1998 au 31/08/1999).

De plus, la majorité des cotisations nous parviennent entre septembre et décembre de chaque année ; elles manquent donc pour l'exercice 1998.

Bilan au 31/08/1999

Ce bilan est satisfaisant. La différence entre les produits et les charges permet d'obtenir un résultat positif de 20 477,55 francs.

Le fonds de réserve passe de 230 931,77 à 243 959,25.

Cotisations

Nous avons reçu au cours de l'exercice 1999 les cotisations suivantes :

- 138 membres actifs à 150 F.
- 84 couples à 200 F.
- 84 bienfaiteurs à 300 F et plus.
- 5 jeunes à 75 F.
- 1 cotisation à 50 F.

Soit un total de 65 865 F.

Bulletin 1999

Félicitations à Henry Decaëns car le bulletin est aussi bien présenté et aussi important que ceux des années précédentes. Son impression ne coûte que 20 628,40 francs, à comparer avec les 30 000 F habituels, sauf le bulletin 1998 qui n'a pas été facturé.

Plaquette de prestige

Elle sera facturée sur l'exercice 2000.

René Besson

L'ABBAYE ROMANE

par Florence MARGO

Lorsque j'ai débuté mes recherches en maîtrise sous la direction de monsieur Reveyron, nous avons tous deux déterminé un sujet qui permettait une étude des techniques de construction au sein d'un ensemble méconnu : c'est-à-dire l'étude de ces techniques dans les églises romanes du Cotentin. Et il est apparu qu'une telle approche permettait de mieux comprendre la chronologie de ces monuments et de découvrir une variété des matériaux et des techniques assez étonnante pour un terroir somme toute peu étendu.

Dans le cadre de la thèse, nous avons envisagé de porter une telle étude sur un monument phare... C'est Maylis Baylé qui, la première, suggéra l'étude du Mont-Saint-Michel, à mon grand étonnement. En effet, malgré les nombreux ouvrages et articles publiés sur cette abbaye, elle n'est pas encore parfaitement connue. Pour tout dire, de nombreuses zones d'ombre demeurent, essentiellement pour l'époque ducale, autour des bâtiments monastiques, du chevet roman (disparu lors de la reconstruction du chœur au XV^e siècle et dont les fouilles par Paul Gout et Yves-Marie Froidevaux n'ont pu tout révéler) et du système de circulation...

Mon diplôme d'études approfondies, intitulé "L'abbaye du Mont-Saint-Michel, pour une nouvelle approche par l'archéologie du bâti", avait pour but de faire un état de la question et de mesurer la validité d'une nouvelle recherche sur le Mont. Des recherches plus systématiques ont maintenant été engagées dans le cadre de ma thèse sur "L'abbaye du Mont-Saint-Michel à l'époque ducale : étude historique et archéologique des bâtiments monastiques et chapelles inférieures".

Le choix chronologique de la période ducale correspond à la volonté d'étudier non seulement les constructions romanes, mais aussi celles qui les ont directement précédées et en quelque sorte conditionnées. En effet, si une partie de la nef de l'église haute repose sur Notre-Dame-sous-Terre, il n'est pas impossible que d'autres constructions de la même époque se trouvent englobées dans les fondations et les maçonneries postérieures. Qu'il s'agisse alors de contrainte ou bien de soutien, c'est un aspect du développement de l'abbaye romane que je souhaitais étudier.

En outre, le cadre spatial de mes recherches ne correspond pas stricto sensu à ce que nous appelons l'abbaye romane. Car, d'une part, j'en ai exclu l'église abbatiale, en ne la gardant que comme point de référence. En effet, son histoire laisse peu de zones d'ombre ; mais surtout les restaurations nombreuses qu'elle a pu subir ainsi que leur difficile identification invalident une éventuelle étude archéologique de son élévation. D'autre part, il m'a semblé judicieux de rattacher le bâtiment de la Merueille à mes recherches, non seulement comme point de comparaison avec les constructions romanes, mais aussi pour tenter de comprendre comment il fut assis sur le bâtiment antérieur dit de Roger II.

Du bien fondé d'une nouvelle recherche sur l'abbaye du Mont-Saint-Michel à l'époque ducale

La vision que nous avons du monument demeure en partie figée. Parce qu'il est difficile de se départir des travaux des premiers architectes-en-chef, Édouard Corroyer et Paul Gout, de leurs travaux littéraires comme de leurs restaurations. Les premiers demeurent des références incontournables et je ne désire pas nier leur valeur. En effet, ils fournissent de précieux témoignages sur l'état du bâtiment et les découvertes qui ont pu y être faites. Cependant il faut admettre qu'ils sont volontiers de parti pris... Ainsi l'ouvrage de Paul Gout, considéré bien souvent comme "la bible", ne distingue-t-il pas toujours les remarques à propos des vestiges réellement identifiés de ses propres hypothèses. Il écrit ainsi, à propos de l'ossuaire, à l'époque romane :

A cette époque on n'enterrait pas les moines dans la partie de cette église souterraine annexée à l'Ouest aux constructions carolingiennes, comme on le fit bien plus tard. A l'origine de l'abbaye romane, le cimetière des religieux se trouvait au Midi, dans un terre-plein, s'étendant au niveau de la chapelle Saint-Martin (référence à un texte de Dom Thomas Le Roy) et en partie couvert par les substructions de la plate-forme méridionale connue sous le nom de Saut-Gaultier. Cette plate-forme, qui doit son nom à une légende antérieure au XIII^e siècle (allusion à un prêche du XIII^e siècle qui mentionne déjà l'histoire d'un Gauthier se jetant du haut d'un rocher), était assise sur un quillage de piliers portant une série d'arcades sur lesquelles s'appuyaient transversalement quatre rangées de voûtes en berceau d'égale hauteur. Sous cet immense abri évoluaient les emmarchements nécessaires pour gravir la différence de niveau entre l'entrée extérieure du Sud, le terre-plein du cimetière des moines et enfin, le sol du porche latéral (p. 415).

Paul Gout ne précise pas dans ce cas, ce qui lui permet d'affirmer l'existence de ce "quillage", de ces quatre voûtes en berceau qu'il représente parallèles, au même niveau que celle qui est située le plus à l'ouest et est encore en place, ni de ce système de circulation depuis le sud... Il projette une hypothèse, une intuition, qui pourrait s'avérer juste, mais qui ne devrait pas s'affirmer au sein de la rédaction comme une certitude.

En outre, cet architecte présente presque systématiquement des photographies prises après restauration, sauf dans le cadre des fouilles.

Or certaines restaurations ont modifié radicalement des pans entiers du monument, pour lesquels l'état originel est maintenant peu ou pas connu. Bien sûr, les architectes des Monuments historiques ont pris en charge un monument dénaturé, puisque transformé en maison d'arrêt. Les descriptions que l'on en a évoquent une situation terrible... On connaît le fameux "crapaud dans un reliquaire" ! Cependant il s'agissait là du dernier état de la longue évolution du monument depuis le Moyen Age jusqu'à l'époque moderne. De plus, comme de nombreuses archives ont été perdues en 1944, notamment celles concernant la période d'occupation de l'abbaye par les Mauristes pendant l'Ancien Régime, il devient extrêmement délicat de comprendre les diverses reprises du bâtiment. Notre vision du lieu devient alors celle projetée par les restaurations.

Ce n'est en fait que très récemment que la politique des restaurations en général au sein des Monuments historiques a changé. On considère maintenant qu'il vaut mieux pratiquer des restaurations de sauvegarde, plutôt que des restitutions d'états anciens.

En effet, comment être vraiment sûr de ne pas commettre d'erreur dans l'interprétation des vestiges, et aussi comment juger de la valeur d'une époque par rapport à une autre ? La restauration de sauvegarde a surtout le grand mérite de laisser le champ d'étude accessible dans son intégralité, ou presque.

Au Mont-Saint-Michel, on cherche à comprendre quels étaient les vestiges qui ont permis la reconstitution des degrés nord-sud et de l'escalier de Ranulphe par l'architecte Paul Gout, ou plus tard le percement d'une porte vers les jardins du nord (qualifiée d'entrée romane) ; des vestiges qui sont autant d'éléments charnières pour comprendre la circulation au sein du monument... En outre la démolition, au XIX^e siècle, de la tour de croisée, interprétée comme du XVII^e siècle, a détruit de précieux éléments d'architecture médiévale. En effet, à y regarder de plus près, même les dessins effectués par l'architecte Petitgrand montrent des vestiges romans (par exemple un système d'arcades), mais aussi ce qui semble le débouché d'un escalier et qui pourrait correspondre à l'un de ceux mis au jour récemment par l'architecte Lablaude près de Notre-Dame-des-Trente-Cierges et qui devaient être en relation avec la crypte du chœur roman.

En outre, depuis Paul Gout, peu d'ouvrages de référence consacrés au Mont-Saint-Michel ont été publiés. Celui de Germain Bazin, paru dans les années trente, doté de solides chapitres historiques, faisait la part belle à l'étude de l'architecture, mais essentiellement selon les formes. Les articles rassemblés dans les volumes du Millénaire monastique sont essentiellement historiques et ceux au sujet des fouilles pratiquées dans le chœur et sur la Terrasse malheureusement trop rapides... Le livre le plus récent des Éditions du Patrimoine, paru en 1998, traitant de l'ensemble du lieu et selon des angles de vue multiples, se tourne volontiers vers un large public, sans trouver le temps d'entrer dans les détails. Il fait le point des connaissances, sans toutefois relancer des questions qui mériteraient de l'être.

Restent plusieurs articles, publiés dans *Les Annales du Mont-Saint-Michel*, ou bien sûr dans *le bulletin des Amis du Mont-Saint-Michel*. Ce sont peut-être eux qui renouvellent le plus la question, je pense notamment à l'étude de Michel Nortier sur la Merveille... Cependant ces articles n'ont malheureusement pas abouti à une nouvelle synthèse des découvertes.

Il peut donc sembler à propos de reprendre une étude de l'architecture du Mont-Saint-Michel. Certes, l'histoire de ce monument a été plusieurs fois étudiée, les sources sont bien recensées, et la bibliographie, publiée à l'occasion du Millénaire monastique, demeure encore d'actualité...

Cependant les travaux historiques ne permettent pas de rendre compte de toutes les étapes de l'évolution du monument. Ils laissent de côté des pans entiers de la construction, reportent la datation d'un élément à des ensembles plus vastes... C'est ainsi que le bâtiment du nord (Aquilon, Promenoir, dortoir) ne reçoit fréquemment pour datation que celle de son couverture, récemment daté par Maylis Baylé des années 1120-1130 pour l'Aquilon suivi rapidement du Promenoir (la différence entre la silhouette plus trapue des premières voûtes et celles élancées des secondes s'explique aisément par la situation en substruction de l'Aquilon). Les murs gouttereaux ne sont pas vraiment pris en considération, même si un examen attentif révèle ce que l'on suppose : ils sont

antérieurs au couverture. Et les passages qui y sont ménagés pourraient bien révéler les anciennes dispositions de ce bâtiment, avant le couverture de pierre.

Une étude de type archéologique apparaît donc nécessaire, mais qui se fera en liaison avec l'étude historique. Elle devrait permettre de compléter les informations de cette dernière, de les nuancer parfois... Elle a surtout pour but de compléter les recherches précédentes qui ont eu tendance à se focaliser sur les textes ou le caractère stylistique du monument, négligeant les informations apportées par la construction même, et surtout dans les parties les moins nobles (fondations, couloirs de circulation et recoins des espaces annexes). Dans ses procédés et ses structures, la construction nous raconte l'évolution d'un bâtiment, mais aussi les conditions de son érection, son chantier. L'étude du bâti devrait aussi permettre de mieux comprendre les techniques adoptées en ce lieu extrêmement contraignant, de mesurer les enjeux et les solutions apportées par les "bâisseurs" ; et au-delà même de compléter les données accumulées ailleurs sur l'art de bâtir au Moyen Âge.

Des études similaires ont pu être entreprises ailleurs, notamment en Anjou, sous l'impulsion de Daniel Prigent et en Rhône-Alpes autour du pôle universitaire de Lyon dont je dépends depuis cette année.

Une étude en archéologie de l'élévation se compose, à la fois d'une lecture minutieuse de l'architecture (identification des différentes unités structurelles ou chronologiques au sein d'un ensemble comme un bâtiment, une salle, un mur) et d'une analyse des procédés de construction (taille de la pierre, mise en œuvre, traces des outils du chantier comme les échafaudages, etc.)... Cette dernière analyse aboutit à un travail de synthèse qui vise notamment à qualifier les procédés de construction selon leur fonction et leur chronologie. Pour aider à cette qualification, j'ai engagé un travail d'analyse statistique sur les dimensions des blocs, dans la lignée de ce qui a pu être mis en œuvre à l'abbaye de Fontevraud par l'équipe de Daniel Prigent... Les statistiques devraient mettre en évidence ce que l'on pressent en examinant les différents parements au sein de l'abbaye : il existe, par exemple, des différences nettes dans la dimension des pierres entre les ouvrages gothique et roman.

A propos de l'analyse des constructions

Rappelons tout d'abord que le Mont-Saint-Michel est un monument en perpétuels travaux depuis le XIX^e siècle. L'identification des restaurations qui s'avère nécessaire préalablement à toute étude, peut être délicate. Surtout lorsque la volonté est de les gommer dans une optique plus esthétique qu'archéologique. C'est ainsi que les parements de l'église qui avaient été restaurés largement au début du XX^e siècle, suite à leur dégradation par le fameux incendie dans la fabrique de la prison, ont été repris par Yves-Marie Froidevaux pour masquer l'aspect des nouveaux blocs dont il dénonçait "le caractère du génie civil"...

A la difficulté d'identification des restaurations *in situ*, s'ajoute le caractère lacunaire des dossiers des Monuments historiques. Ceux qui donnent un schéma précis des travaux, état d'origine et description exhaustive de l'intervention, sont très peu nombreux.

La première étape de l'étude archéologique consistera donc en un examen critique des surfaces étudiées. L'attention se portera sur les matériaux utilisés, sur leur nature même comme sur leur niveau d'usure. La couleur du matériau a plusieurs fois été évoquée comme un critère de datation pour le Mont-Saint-Michel... Elle constitue certes un argument, mais qu'il convient de nuancer. En effet un gisement de granit n'est jamais totalement monochrome, la roche y présente des veines de couleurs variées. Aucune conclusion ne peut se faire à partir de l'observation d'un seul bloc, cependant il est permis de juger par exemple d'un pan de mur selon une dominante colorée (plus rosée, gris-vert, etc.). De plus, les nombreux incendies qui se sont produits dans le monument ont entraîné des réactions dont une des manifestations serait le "rougissement" des pierres en surface. Et cette altération des couleurs rend plus délicate l'observation de la roche.

Les traces des outils utilisés pour la taille des blocs constitueront un indice complémentaire car les campagnes de restauration ont longtemps fait usage de la boucharde, alors que l'époque romane ne connaît pas cet outil (et utilise le pic et la broche pour le travail du granit). Les blocs de restauration ont généralement cet aspect régulier, une surface constellée de petits trous (en carré, selon la forme de la boucharde), qui leur confère ce "caractère des ouvrages du génie civil", selon les mots de Froidevaux.

L'observation de la construction dans son ensemble, afin de confronter les remarques faites à l'échelle de la pierre à l'aspect général de l'élévation, constitue la meilleure approche. Car l'étude de l'homogénéité d'un bâti permet de déterminer sa part d'authenticité, et d'identifier les éventuelles reprises.

Cependant toutes les reprises ne sont pas nécessairement des restaurations. Celles-ci mises de côté, il reste à comprendre l'évolution propre du bâtiment.

On observera donc les différents éléments, les ruptures au sein du bâti, etc. Mais il est important de garder à l'esprit, que toute rupture n'est pas nécessairement significative à l'échelle chronologique. En d'autres termes, il peut s'agir, moins de la manifestation d'une reprise ou d'une seconde campagne de construction, que d'un simple événement de chantier, étroitement circonscrit dans le temps. C'est ainsi que doivent être considérées les arases, qui permettent de reprendre la construction sur une base stable, les harpes d'attente, caractérisées par une rupture dans les joints horizontaux, qui témoignent simplement du déroulement du chantier, ou les divers réglages répartis ici et là, en fonction des nécessités et des difficultés rencontrées.

Certains morceaux de construction, dans l'abbaye du Mont-Saint-Michel, posent ainsi problème quant à leur homogénéité. Ainsi le mur sud de la salle de l'Aquilon, qui constitue aussi l'ancien mur gouttereau nord de Notre-Dame-sous-Terre, présente en parement (face nord) une évolution entre la maçonnerie de sa partie inférieure et celle de sa partie supérieure. Dans la partie inférieure du parement, sont disposés des blocs de formes et de dimensions irrégulières (les plus grands pouvant atteindre cinquante centimètres dans leur plus grande longueur), non seulement au sein de la surface tout entière, mais aussi au sein d'une même zone horizontale (on ne peut que difficilement parler d'assises). Ces irrégularités sont rattrapées de manière récurrente par l'emploi de petites pierres plates disposées de manière à dessiner des horizontales, établissant ainsi des sortes d'arases qui règlent la mise en œuvre et stabilisent l'ensemble. La couleur

du matériau employé varie de l'ocre au brun foncé, marquée de fréquentes nervures plus sombres. Dans la partie supérieure, en revanche, des assises se dessinent nettement, avec un effet d'horizontalité, malgré la forme encore irrégulière des pierres. L'appareil se compose de moellons bruts de dimensions irrégulières, à peine éclatés, d'un aspect que Froidevaux qualifie dans ses notes de "tête de chat". Les maçons ont pris soin de les disposer en fonction de leurs dimensions, dans les assises. Si le matériau a été peu travaillé, la mise en œuvre fait quant à elle preuve de recherche dans l'emploi des blocs et d'une conception *a priori* de la construction... Tout concorde à nous faire penser que ce parement n'a pas été élevé dans une démarche purement empirique, en rattrapant au coup par coup les irrégularités, mais bien au bout d'une réflexion sur l'emploi des différents moellons. Ces derniers sont généralement disposés en fonction de leur hauteur, de manière à ce que celle de l'assise reste constante, des réglages supplémentaires étant apportés par l'épaisseur des joints, souvent très gras. Et les blocs barlongs sont généralement regroupés au sein d'une même assise et disposés de biais, en accord avec la hauteur de l'assise où ils s'insèrent, sans toutefois composer de réel *opus spicatum* (car il n'y a pas d'alternance dans le sens d'inclinaison des joints verticaux). La couleur du matériau varie du beige à l'ocre rouge.

La rupture dans ce cas est difficile à expliquer. Dépend-elle de l'histoire de Notre-Dame-sous-Terre, de celle de l'Aquilon ou des deux ? On cherche alors à les mettre en rapport avec le reste des constructions. Et l'on constate que le niveau du sol de Notre-Dame-sous-Terre pourrait correspondre avec la région de cette rupture, mais on aurait besoin de mesures plus précises pour le prouver. La maçonnerie de la partie inférieure pourrait alors appartenir aux fondations de Notre-Dame-sous-Terre ; on aurait établi une sorte de socle sur lequel édifier cette église. Or, des sondages effectués par Froidevaux ont révélé que la partie la plus ancienne de cet édifice prenait appui directement sur une terrasse rocheuse, en contrebas du sommet, et située à peu de profondeur sous la pavement, tandis que la partie reconstruite au XI^e siècle, ancrerait ses fondations dans une couche de remblais, s'épaississant à mesure que la pente du rocher s'accroît, jusqu'à dépasser le mètre. Le premier édifice aurait donc bénéficié d'un emplacement stable.

La rupture observée dans le parement doit donc correspondre au niveau du sol de Notre-Dame-sous-Terre. La différence entre les deux appareils n'est donc pas d'ordre chronologique mais plutôt une question de fonction. L'appareil situé en partie basse relève d'un travail de fondations, il s'agit d'une sorte de glacis situé en avant du rocher. Celui de la partie supérieure, quant à lui, correspond bien à un travail en parement. On trouve même des correspondances avec le parement intérieur : par exemple une symétrie, une rangée de blocs nettement plus gros que la moyenne se retrouve au même niveau sur les deux faces de ce mur. Il est d'ailleurs intéressant de constater comment cette distinction entre partie haute et basse disparaît dans le renforcement occidental, au niveau du mur du XI^e siècle.

Il est à noter enfin que dans le renforcement central, la partie inférieure du mur est mariée avec la maçonnerie des piles en retour, appareillée de la même façon sur une certaine surface (alors qu'ailleurs c'est le bel appareil qui domine). Ces morceaux pourraient bien composer le restant des premiers contreforts de Notre-Dame-sous-Terre. Extrêmement saillants, ils répondent à la nécessité de stabiliser un édifice établi auprès

d'une dénivellation. De nouvelles piles seraient venues s'appuyer sur ces contreforts à une époque ultérieure.

A l'extérieur de la Merveille, l'examen attentif de la maçonnerie révèle des ruptures dans la mise en œuvre entre la partie basse qui fait usage du moellon entre chaque élément structurant, lui-même appareillé, et la partie haute qui n'utilise que la pierre de taille. Il y a peut-être là l'indice d'une construction antérieure, comme le fameux bâtiment de Roger II.

La qualification des appareils et des techniques de maçonneries est une part importante mais délicate du travail ; car l'on se heurte vite à un vocabulaire lacunaire. Si le vocabulaire de l'architecture de M. Pérouse de Montclos, publié par l'Inventaire, répond à un certain nombre de problèmes, il s'agit cependant d'un travail à visée générale, effectué par un historien de l'art moderne et qui n'a donc pu tenir compte de toutes les nuances rencontrées dans la construction romane. L'établissement d'un nouveau vocabulaire s'avère donc nécessaire, vocabulaire qui devra s'appuyer sur des critères rigoureux. Et c'est là toute la difficulté, dépasser le premier contact intuitif qui nous fait regrouper certains parements les uns avec les autres et réussir à systématiser ces ensembles, en les qualifiant d'un terme adéquat.

Si l'*opus quadratum* se voit généralement dans les bâtiments de l'époque gothique au Mont-Saint-Michel, le reste de l'abbaye offre une importante variété d'appareils. Les XI^e et XII^e siècles, sans exclure le moellon, utilisent généralement la pierre de taille, mais celle-ci étant de qualité diverse, la mise en œuvre s'en ressent... Et il faut bien reconnaître qu'il existe de nombreuses nuances entre bel appareil et moellon, que la réalité est beaucoup plus complexe que cette simple dualité. Enfin, les maçonneries préromanes, comme celles de Notre-Dame-sous-Terre, mise à part la brique, se composent essentiellement de moellons bruts mais assemblés d'une manière récurrente et caractéristique.

Il sera donc nécessaire d'établir un "répertoire" de termes plus large que celui qui distingue l'*opus quadratum* de l'*opus incertum*, le petit, le moyen et le grand appareil du moellon. Un répertoire répondant à des réalités précises, et qualifiant même les différentes maçonneries en moellons qui affichent des caractéristiques propres.

Revenons donc à l'examen des maçonneries romanes. La régularité des appareils y est "fluctuante". La taille, nous l'avons dit, n'est pas toujours très propre, ces défauts sont alors rattrapés par des joints épais et parfois même beurrés. C'est ainsi que les maçonneries du préau roman contrastent avec celles du degré nord-sud, situé juste au-dessus, le même soin n'ayant pas été appliqué à ces deux morceaux. Certes ils présentent tous les deux des parements en pierre de taille. Cependant, dans le préau roman, la mise en œuvre est plus approximative qu'au niveau supérieur, on y observe de nombreux réglages, dans la longueur ou la hauteur des assises, les entrées des trous de boulins sont maçonnées grossièrement. Il est pourtant couramment admis que les phases de réalisation des deux niveaux furent peu espacées dans le temps.

Ailleurs, il demeure des différences dans le détail de la mise en œuvre des parements. Dans les deux cryptes du transept, par exemple, les maçons ont fait usage de la brique pour régler leurs assises. C'est-à-dire que des briques ont été disposées vertica-

lement entre deux pierres de taille, afin de compenser une longueur insuffisante en fin d'assise, à l'approche d'un angle ou d'un élément structurant, tel un contrefort. Mais dans la chapelle Saint-Martin, la brique semble remplir aussi un rôle décoratif, sous les impostes de l'arc doubleau... Par ailleurs, nous n'avons pas repéré d'usages de ce type dans l'église abbatiale, ni de manière aussi systématique dans le reste du monument. En effet, la brique, en tant qu'élément de réglage, y est remplacée par un simple bloc dans le même matériau que le reste du parement, en l'occurrence le granit. Ce bloc est alors généralement d'une longueur comprise entre 5 et 10 cm, sa hauteur étant moindre que le reste de l'assise dans les cas où les joints sont épais.

Les procédés mis en œuvre pour les arcs accusent aussi des différences. Ainsi dans la crypte Saint-Martin, les arcs des baies ne sont ni clavés, ni même extradossés (si l'on peut encore employer ce terme dans le cas d'une maçonnerie de petites pierres ramassées). Le couvrement de leur ébrasement se trouve inclus, sans interruption, dans la maçonnerie du berceau qui couvre la salle. Il s'agit d'un procédé archaïque, abandonné dès les travaux du transept, à hauteur de l'église. Il ne se retrouve apparemment pas dans l'abbaye, peut-être dans la crypte nord (mais l'abside en a été presque entièrement restaurée)... Et l'on ne peut évidemment dire s'il était utilisé dans le chœur roman. De rapides recherches pour trouver des mises en forme similaires en Basse-Normandie n'ont pour le moment rien donné. Les enduits souvent encore présents rendent cependant la recherche un peu ardue. La plupart du temps, les constructeurs se sont arrangés pour élever le parement appareillé jusqu'à la hauteur supérieure de l'ébrasement, englobant ainsi l'arc de la baie. Et dans le cas où seule la baie est appareillée, la naissance de la voûte se placera au-dessus de l'arc, celui-ci s'établissant sur une surface plane.

Dans le reste de l'abbaye, les arcs sont souvent à claveaux. Mais leur description ne se réduit pas à ce simple constat... On distingue ainsi des ensembles grâce à la mesure de ces claveaux. Je pense par exemple aux arcades des parties occidentales du monument, celles du préau roman et celle récemment dégagée par M. Lablaude de la salle des Fleurs de Lys. Je n'ai pas encore pu déterminer si cette dernière constituait un arc de décharge ou bien un axe de circulation, mais le fait est que les claveaux qui la constituent sont comparables dans leur aspect et leurs mesures (à l'échelle du bloc) avec ceux du préau. Des longueurs relativement régulières comprises généralement entre 33 et 35 cm.

Il existe, d'autre part, des arcs en briques, dans Notre-Dame-sous-Terre, d'autres moulurés comme à la porte nord de l'église abbatiale, à celle de Notre-Dame-des-Trente-Cierges ou à la façade Est du dortoir. Ces distinctions peuvent permettre de rapprocher des structures les unes des autres, dans une logique de circulation qui nous échappe aujourd'hui en partie.

Outre le vocabulaire descriptif, le répertoire des appareils devrait utiliser une étude statistique des modules rencontrés. En effet, reprenant les principes énoncés par D. Prigent à Fontevraud, une campagne de mesures des blocs a été engagée, à la fois au niveau des surfaces murales et des arcs. On espère ainsi dégager une typochronologie des appareils.

Ce travail est rendu délicat par la qualité même du matériau dominant, le granit.

Celui-ci présente souvent, on l'a dit, des surfaces irrégulièrement taillées, ainsi qu'un taux d'usure important... Les prises de mesure posent donc quelques difficultés. D. Prigent préconise dans le tuffeau une précision au millimètre ; ceci est totalement utopique pour les maçonneries en granit du Mont-Saint-Michel, du moins pour les maçonneries romanes. La part d'interprétation dans le relevé est nécessairement importante, considérant l'irrégularité des surfaces, le granité de la pierre, l'épaisseur des joints qui empiètent souvent sur la pierre. La marge d'erreur est de l'ordre du demi-centimètre (parfois de plus), ce qui sous-entend que l'on ne peut travailler en dessous de cette échelle. Car, lors d'expériences scientifiques nécessitant un instrument de mesure, une démarche rigoureuse exige que la marge d'erreur soit considérée comme égale à l'unité de mesure utilisée. Et, le traitement statistique des données qui sera présenté ultérieurement devra en tenir compte.

Les relevés effectués dans un premier temps concernent un échantillon varié de parements appareillés en granit de l'abbaye romane, ainsi que plusieurs claveaux. Sur les blocs parallélépipédiques, nous avons mesuré la hauteur et la longueur, sur les claveaux la longueur et les deux largeurs, de l'extrados et l'intrados.

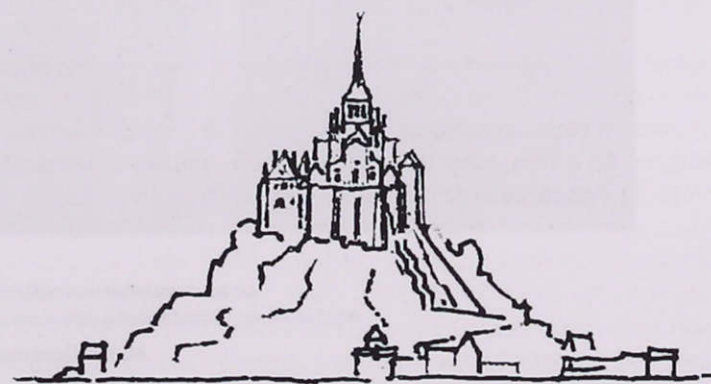
Pour que l'étude statistique soit révélatrice, il faudra un grand nombre de mesures. Le travail a déjà bien avancé dans les parties romanes, mais les parties gothiques (dont il faudra tenir compte pour comparaison) ne pourront être totalement mesurées, pour une question de temps. Il faudra donc déterminer des échantillons, potentiellement révélateurs, sans oublier de considérer le potentiel représentatif de la surface étudiée. En effet les surfaces réduites, cantonnées ou même composées par des éléments architecturaux (angles, contreforts, piliers...), ne conditionnent-elles pas les modules qui les composent par leur dimension même ? En d'autres termes, une longueur d'assise courte n'induit-elle pas des modules contraints ? C'est pourquoi, nous avons choisi, pour l'instant, de ne pas faire de relevés sur des surfaces murales réduites... Mais la détermination de critères pour ce choix est restée subjective. Une longueur d'assise supérieure à deux mètres ou bien un nombre de blocs déterminés ? Le problème est que l'on ne sait pas dans quelle mesure la contrainte devient véritablement incontournable. Il est bien évident que tous les pans de mur et tous les éléments architecturaux répondent à une longueur préétablie, et qu'il convient de respecter lors de la construction.

Les relevés devront également tenir compte des restaurations. En effet, il convient d'identifier les pierres restaurées, non pour les éliminer des statistiques, mais pour pouvoir s'en servir en pleine conscience, comme points de comparaison par rapport aux blocs d'origine. A ce sujet, nous remarquerons par la suite que la dimension du bloc restauré reprend souvent celle de celui qu'il vient remplacer, lorsque la restauration est isolée ; mais que, si cette dernière concerne une surface plus large, les blocs de restauration adoptent des dimensions qui leur sont propres. Ainsi, dans la chapelle Saint-Martin, les restaurations sur les parements intérieurs, ponctuelles dans le cas des murs gouttereaux mais étendues à toute la zone sud dans le cas de l'abside, accusent des disparités dans les longueurs des blocs qui les composent. L'étude des fréquences de longueurs révèle deux courbes plus ou moins similaires pour les restaurations et blocs d'origine dans le cas des murs gouttereaux, mais deux silhouettes bien distinctes dans

le cas de l'abside où les premiers sont nettement plus courts (un pic autour de 26-28 cm, contre 38-40 pour les originaux).

D'autres pierres devront aussi être identifiées et traitées à part, celles qui servent de bouchons aux trous de boulin maçonnés (comme ceux que l'on voit par exemple dans le préau et qui se distinguent des trous de boulin façonnés comme ceux de la chapelle Saint-Martin). Leur repérage est en général relativement aisé, dans la mesure où il s'agit de moellons de petites dimensions, irréguliers, et très rarement de pierres de taille. Mais il arrive que l'on confonde bouchons de trous de boulin et simples chandelles...

Au vu des résultats offerts par l'analyse des constructions, il pourra être intéressant de définir des ensembles géographiques et chronologiques. Et ce, afin de mieux comprendre l'évolution du monument. Un des buts est à terme de proposer une chronologie plus précise des constructions ainsi que de nouvelles restitutions des parties romanes.





La procession de la confrérie de Saint-Michel du Mont sortant de la chapelle Saint-Michel du Palais à Paris, avec le Mont-Saint-Michel à l'horizon et Tombelaine au second plan, dans la vision très elliptique d'un peintre anonyme, vers 1620
Musée Carnavalet - © Photothèque des Musées de la ville de Paris/cliché Andréani

LA CHAPELLE SAINT-MICHEL DU PALAIS À PARIS SIÈGE DE LA CONFRÉRIE DES PÈLERINS DU MONT-SAINT-MICHEL

par Marc NORTIER¹

A Paris, rares sont les édifices dont l'histoire est liée à celle du Mont-Saint-Michel. Il y en eut au moins deux, malheureusement disparus : l'hôtel des abbés du Mont-Saint-Michel, dans l'actuelle rue Cujas, et la chapelle Saint-Michel du Palais. C'est cette dernière qui nous intéresse aujourd'hui. L'histoire de cette chapelle peut paraître modeste et son importance très relative, à côté des illustres bâtiments qui l'ont entourée, néanmoins ce bâtiment a tenu un rôle au cours du règne de plusieurs de nos rois et donc dans la destinée de la France. Il suffit de se souvenir qu'en cette chapelle Philippe Auguste fut baptisé et de savoir qu'elle devint le siège de plusieurs confréries, dont celle des pèlerins du Mont-Saint-Michel jusqu'au XVIII^e siècle, pour comprendre que les historiens puissent s'intéresser au souvenir de ce lieu.

1- EMPLACEMENT DE LA CHAPELLE SAINT-MICHEL

Nous disposons de bon nombre de documents qui nous permettent de situer avec une certaine exactitude la chapelle Saint-Michel dans l'île de la Cité².

Jusqu'en 1858 la Cité fut traversée du nord au sud par la rue de la Barillerie laquelle fut alors rebaptisée boulevard Sébastopol, pour devenir, en 1864, l'actuel boulevard du Palais. La chapelle se trouvait au niveau du premier tiers de cette rue en partant du sud, côté ouest de la voie. Elle était donc située sous l'actuel bâtiment de la Police correctionnelle, à 25 mètres au sud du chevet de la Sainte-Chapelle.

Sur le boulevard, une plaque apposée le 31 janvier 1967 signale son emplacement.

2- APERÇU HISTORIQUE

Le Palais des rois de France n'a cessé d'être transformé, agrandi, selon les circonstances ou la volonté de ses occupants successifs. Depuis la demeure fortifiée des autorités romaines jusqu'à l'actuel Palais de Justice, son histoire est longue et complexe et ce n'est pas l'objet de cette notice de revenir dessus. Néanmoins, on peut reprendre la chronologie des constructions et destructions des édifices religieux au cours des transformations du Palais.

¹ Cette brève notice, travail d'un amateur passionné par l'histoire de Paris, n'a d'autre ambition que de rassembler quelques données historiques nous restant sur l'histoire de la chapelle Saint-Michel. Sa réalisation n'a été possible que grâce à ceux qui s'étaient déjà longuement penchés, avec talent et érudition, sur ces édifices disparus de la capitale.

Je tiens à remercier particulièrement Jean Guerout, Conservateur en chef honoraire aux Archives nationales, pour qui l'histoire du Palais de la Cité n'a plus guère de secrets et qui a bien voulu relire et corriger mon texte. Je remercie également les membres de ma famille pour leur soutien et leurs conseils.

² Voir le tableau publié à la fin de l'article.

◇ Début XI^e siècle, Robert le Pieux fait reconstruire le Palais et élever dans son enceinte, probablement à l'emplacement de la Sainte-Chapelle, une chapelle dédiée à Saint-Nicolas en remplacement d'une autre chapelle cédée aux Magloiriens.

◇ Début XII^e siècle, Louis VI consolide le Palais et fait construire un donjon. Il établit un chapelain dans la chapelle Saint-Nicolas : avant Louis VI, aucune chapelle royale n'avait, semble-t-il, de titulaire¹.

◇ Entre 1113 et 1140, Louis VI puis Louis VII, dans le but de relier plus aisément le nouveau "Grand-Pont" au "Petit-Pont" vont créer en trois épisodes un nouvel axe nord-sud longeant le mur est du Palais. Ce sera d'abord un tronçon central : la "Rue de la Barillerie", aux dépens du mur d'enceinte du Prieuré de Saint-Eloi², puis le tronçon nord : la "Rue-devant-la-Cour-le-Roi", sur le terrain que les moines de Saint-Magloire ont dû quitter en 1138, et enfin un peu plus tard, le tronçon sud, qui deviendra la "Place Saint-Michel" après la construction de la chapelle.

◇ Entre 1138 et 1165, construction probable de la chapelle Saint-Michel.

◇ En 1154, Louis VII fait élever une chapelle à deux étages, à l'ouest de son Palais, à l'emplacement de l'actuelle chapelle des Girondins. A l'étage supérieur, le roi dispose d'un oratoire dédié à la Vierge.

◇ De 1243 à 1248, Louis IX fait élever la Sainte-Chapelle après avoir fait abattre la chapelle Saint-Nicolas. La partie haute, qui abritait les reliques de la Passion, était destinée au Roi et à son entourage tandis que la chapelle basse était la paroisse des chanoines et des gens du Palais.

◇ De 1296 à 1314, Philippe le Bel agrandit le Palais et l'entoure d'une nouvelle enceinte qui va inclure la chapelle Saint-Michel qu'il a fait reconstruire, avec, sur son flanc nord, la Porte Saint-Michel³ dite aussi Porte du Trésor, et sur son flanc sud, l'Hôtel du Trésorier de la Sainte-Chapelle.

◇ En 1690, importante inondation qui entraîne la disparition du cimetière de la Sainte-Chapelle.

◇ En 1776, grand incendie des bâtiments de la Cour du Mai et de la Conciergerie.

◇ De 1776 à 1781, destruction des nombreux bâtiments incendiés dont la chapelle Saint-Michel.

3 - LA CONSTRUCTION

Si la date précise de la première construction de la chapelle n'est pas connue, on verra plus loin qu'il est plausible de la situer vers 1159⁴. On ignore tout de cette première chapelle sauf qu'elle a été bâtie toute proche de la vieille enceinte gallo-romaine mais côté est et donc à l'extérieur du Palais⁵.

¹ GUEROUT (J.), «Le Palais de la Cité des origines à 1417», dans *Mémoires de la fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et d'Ile-de-France*, 1949-1951, t.I, p. 132, 141 et 143.

² Cf. actes de Louis VI de 1114 édités par DUFOUR (J.), *Recueil des actes de Louis VI*, t. I, n° 96 et acte de Louis VII de 1140 analysé par LUCHAIRE (A.), *Études sur les actes de Louis VII*, n° 72. Ces deux actes confirment les privilèges de l'église St-Eloi notamment pour les maisons autrefois situées *intra-muros* et désormais situées le long de la nouvelle rue.

³ Ne pas confondre avec la Porte Saint-Michel, rive gauche, dans l'enceinte de Philippe Auguste.

⁴ Voir chapitre 4.

⁵ BORRELLI de SERRES, «L'agrandissement du palais de la Cité sous Philippe le Bel», dans *Mémoires de la société de l'histoire de Paris et Ile-de-France*, t. XXXVIII, 1911, p. 88 et 89; NORMAND (Ch.), «Découverte du mur antique du Palais», dans *L'ami des monuments et des arts*, t. XXII, 1908; VILLAIN (G.), «Le Palais, étude et essai, contribution à son histoire», dans *Commission du Vieux Paris*, 1922, p. 62.

La chapelle sera rebâtie et agrandie vers 1310, en même temps que débute la construction du nouveau mur d'enceinte du Palais par Philippe le Bel¹. Par ses fouilles, Th. Vacquer² a confirmé la contemporanéité de ces deux constructions. Par ailleurs, l'étude des éléments d'architecture de la chapelle visibles sur un tableau de Pierre-Denis Martin (Musée Carnavalet) confirme la datation : la grande baie à vitraux est bien du début du XIV^e siècle.

La nouvelle chapelle reprend en partie l'assise de la première mais en l'agrandissant côté ouest, à cheval sur les fondations de l'ancienne enceinte. Le premier presbytère, bâti au sud de la chapelle, sera désaffecté en 1351, à l'occasion de la construction du petit tronçon de mur crénelé qui va définitivement inclure la chapelle dans l'enceinte du Palais. En 1358, l'ancien presbytère en ruine est annexé à l'hôtel du Trésorier de la Sainte-Chapelle³. Il semblerait qu'il n'y ait pas eu construction d'un nouveau presbytère.

Voici la description sommaire de cette chapelle telle qu'on la voit sur les tableaux du XVII^e ou XVIII^e siècle : de forme rectangulaire, 11 toises de long, 6 toises de large⁴, soit environ 250m², elle avait un chevet plat orienté au sud-est et adossé au mur d'enceinte. Ce chevet était occupé entièrement par une grande fenêtre ogivale à décoration rayonnante, surmontée d'un *oculus* ; les mêmes ouvertures étaient percées dans la façade ouest côté cour ; son pignon, de ce côté, était surmonté d'une statue de l'Archange terrassant le dragon. Ce pignon était orné latéralement de deux pinacles. Le toit portait un petit clocheton hexagonal surmonté d'une flèche assez importante. La chapelle avait son entrée sur son flanc nord. Sept petites boutiques y étaient accolées dans la cour de la Sainte-Chapelle.

On notera qu'après 1350 la chapelle n'avait plus d'issue en dehors de l'enceinte, on peut y voir, non pas une mesure de sécurité, mais le fait que la chapelle était devenue une chapelle palatine inscrite dans un ensemble architectural sinon homogène, du moins bien structuré.

4 - HYPOTHÈSES SUR LES ORIGINES DE LA CHAPELLE

La chapelle (ou l'église, car les textes anciens lui donnent indifféremment l'un ou l'autre de ces titres) était primitivement appelée "Saint-Michel-de-la-Place" pour la distinguer d'une chapelle (ou basilique) Saint-Michel du X^e siècle qu'un texte ancien⁵ situerait au sud-ouest de l'abbaye Sainte-Geneviève. Cette remarque apportée par l'abbé Lebeuf ne nous informe guère quant à la datation de la chapelle.

¹ GUEROUT, *op. cit.*, t. II, p. 40.

² GUEROUT, *op. cit.*, t. II, p. 40 qui renvoie à coll. Th. VACQUER, t. XXI, dossier 64 n°28.

³ GUEROUT (J.), «L'hôtel du roi au Palais de la Cité à Paris» dans *Vincennes aux origines de l'État moderne*, 1996, p. 231-232.

⁴ Dimensions extrapolées du *plan du Palais de Justice* par l'abbé DELAGRIVE, 1754.

⁵ LEBEUF (Abbé J.), *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, éd. COCHERIS, 1863-1870, t. II, p. 583.

Certains auteurs font remonter sa fondation au IX^e ou X^e siècle : cette hypothèse ne s'appuie sur aucun texte ancien, mais il est effectivement troublant de faire le rapprochement¹ entre la tradition de saint Michel "protecteur des portes et enceintes de villes" au IX^e ou X^e siècle et l'existence d'une hypothétique entrée secondaire dans l'enceinte fortifiée que certains indices archéologiques semblent suggérer. Néanmoins, l'expression *Ecclesia S. Michaelis de platea* paraît s'opposer à cette conjecture.

Nous allons voir qu'il est plus probable que la chapelle date du milieu du XII^e siècle, sa construction suivrait alors de peu le peuplement du quartier². On peut alors se demander qui a ordonné cette construction, pourquoi bâtir une nouvelle chapelle alors que la chapelle Saint-Nicolas éloignée de 30 mètres était encore en bon état (elle était toujours utilisée quelques années avant la construction de la Sainte-Chapelle), et pourquoi est-elle dédiée à saint Michel ?

La réponse à ces questions est-elle dans l'existence d'un cimetière à cet endroit ? On sait qu'au XII^e siècle à Paris, ce patronage était presque toujours lié au culte des morts (dans l'iconographie médiévale, saint Michel pèse les âmes et sépare les élus des damnés). La chapelle Saint-Nicolas avait probablement son propre cimetière, comme le suggère une bulle du pape Clément VII³, où était enterré le personnel du Palais. Alors on peut imaginer que la construction de la chapelle Saint-Michel, bien que située de l'autre côté de l'enceinte, fût liée à un agrandissement extérieur du cimetière rendu nécessaire par le peuplement du quartier. La construction de la Sainte-Chapelle a probablement provoqué la disparition des sépultures de Saint-Nicolas et la reconstruction de l'enceinte, la disparition de celles de la chapelle Saint-Michel. Mais ces présomptions ne sont guère satisfaisantes car une fois de plus, aucune preuve ne nous est parvenue.

C'est peut-être en analysant les préoccupations du roi Louis VII au milieu du XII^e siècle que nous trouverons un élément concret quant à la date de fondation de la chapelle : en 1158, Louis VII fait un pèlerinage au Mont-Saint-Michel pendant lequel il rencontrera Henri II Plantagenêt pour une réconciliation solennelle par l'entremise de Robert de Torigni, abbé du Mont. Il est tout à fait possible que ce dernier ait obtenu de Louis VII, en signe de reconnaissance, la promesse de construire près de son palais une chapelle dédiée à saint Michel : la construction daterait alors de 1159.

Il sera bien difficile d'en trouver la preuve un jour, mais on a toutes raisons de penser que c'est Louis VII lui-même qui en a décidé sa construction.

Bien qu'elle fût de fondation royale, les rois n'y viendront qu'exceptionnellement ; peut-être jamais plus après Philippe Auguste. L'Oratoire du Roi et surtout l'église Saint-Barthélemy, l'église de la paroisse depuis 1140 et église royale depuis le X^e siècle, étaient là pour servir aux grandes cérémonies religieuses qui jalonnaient la vie de la famille royale.

Or Louis VII fait baptiser son fils Dieudonné-Philippe, futur Philippe Auguste, le 22 août 1165⁴ en cette chapelle. Pourquoi ce choix ?

¹ GUEROUT (J.), «Les sanctuaires de la Cité autres que la cathédrale» dans *Dossier d'archéologie*, 1996, n°218, p. 70.

² GUEROUT, *Le Palais de la Cité...*, t. I, p. 145.

³ RAUNIE (E.), *Épithaphier du Vieux Paris*, t. II, p. 454, n°1.

⁴ Plusieurs historiens donnent le 25 août comme date du baptême mais c'est une erreur.

5 - LE BAPTÊME DE PHILIPPE AUGUSTE

Dans la nuit du 21 au 22 août 1165, la nouvelle de la naissance inespérée d'un prince est annoncée dans la plus grande joie. L'enfant est né probablement au Palais du Roi mais il se peut aussi qu'il naquît à Gonesse¹. Le nouveau-né est chétif, Louis VII veut le faire baptiser très rapidement : ce sera le lendemain dimanche. L'entourage du Roi ne dispose que de quelques heures pour tout organiser et d'abord pour trouver le lieu du baptême car l'église royale Saint-Barthélémy n'est pas disponible : depuis des temps très anciens², le 24 août est le grand jour de la fête de saint Barthélémy et ce jour-là le Chapitre de la cathédrale de Paris y viendra en procession³. Le 22 août l'église paroissiale est donc toute occupée aux travaux des préparatifs de ces festivités d'où l'impossibilité d'y organiser le baptême.

Alors il a été décidé de faire célébrer le baptême dans la chapelle Saint-Michel, celle-ci dépendant de la même paroisse, sa construction et son aménagement étant fraîchement terminés. On peut aussi penser que le Roi, lors de son pèlerinage au Mont en 1158, avait beaucoup prié pour avoir enfin un fils et que maintenant, il devait bien cela à saint Michel.

Cette hypothèse personnelle n'élimine pas d'autres explications possibles pour le choix de la chapelle :

- conflit entre le curé de la paroisse et le Roi,
- décision protocolaire relative à l'absence du Roi le jour du baptême...

Quoiqu'il en soit, on sait que Philippe fut baptisé avec beaucoup d'éclat par Maurice de Sully, évêque de Paris qui fit la cérémonie en habit pontifical. Selon la coutume, on lui donna trois parrains⁴ : Hugues, abbé de Saint-Germain, qui le tint sur les fonts, Eude, abbé de Sainte-Geneviève, et Hervé, abbé de Saint-Victor. Les trois marraines étaient Constance, sœur du Roi, et deux veuves de bourgeois de Paris.

Certains historiens⁵ ont écrit que Philippe Auguste a été baptisé dans cette magnifique cuve en cuivre et argent qui se trouvait encore dans la Sainte-Chapelle de Vincennes à la fin du XVIII^e siècle et que l'on peut voir au Louvre sous le nom de "Baptistère de Saint Louis" mais il est maintenant daté du XIV^e siècle !

6 - LES AUTELS ET LEURS DESSERVANTS

La chapelle a renfermé dans ses murs jusqu'à cinq autels (nommés chapelles dans les textes d'époque), quatre sur cinq eurent des chapelains attitrés. Il convient de rappeler⁶ qu'au XII^e-XIII^e siècle le rôle du chapelain se limite à la préparation et à la lecture des offices mais que l'administration des sacrements est réservée au prêtre de la paroisse ; en l'occurrence, un prêtre de l'église Saint-Barthélémy, puis par le clergé

¹ DELISLE (L.), «Fragments de l'histoire de Gonesse», dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 20, 1858-1859, p. 149.

² Peut-être depuis la première chapelle St-Barthélémy du temps du Roi Hugues Capet.

³ LEBEUF, *op. cit.*, p. 260.

⁴ DELISLE, *op. cit.*, p. 149, *Recueil des historiens de la France*, t. XII, «Histoire de Louis VII», p. 133.

⁵ POUILLAIN DE SAINTFOIX, *Essai historique sur Paris*, 1762, t. II, p. 216; TOUCHARD-LAFOSSE (G.), *Histoire de Paris*, 1853, t. I, p. 331. Voir aussi MILLIN (A.L.), *Antiquités nationales*, 1791, t. II, p. 62.

⁶ LA SELLE (X. de), «Discussion», dans *Vincennes aux origines de l'État moderne*, 1996, p. 217.

de la Sainte-Chapelle après la construction de celle-ci¹. Au début du XV^e siècle, les chapelains disent la messe.

§ **L'autel de Saint-Michel** : c'est le premier et le principal autel. Le chapelain de Saint-Michel, comme celui de Saint-Barthélémy, était compté parmi les membres de l'hôtel du Roi². C'est à son chapelain que Louis VII, après le baptême de Philippe Auguste, accorde à perpétuité deux muids de vin à prendre sur ses celliers. L'acte original est perdu dès le XIV^e siècle, son contenu est connu par l'allusion qu'y fait Philippe Auguste dans un acte de 1209 par lequel il confirme ce don :

« Philippe par la grâce de Dieu roi des Français. Sachent tous... que nous donnons à l'église Saint-Michel et au prêtre servant Dieu en cette chapelle, pour le repos de notre âme et de celle de nos ancêtres, un muid de froment de notre grenier de Paris, à la mesure de Paris, à prendre chaque année à la fête Saint-Denis, et deux muids de vin à prendre dans notre cellier au même terme, que le prêtre percevait déjà du don de notre père Louis VII » [Traduit par Michel Nortier³].

On notera que si l'analyse de ce texte ne permet pas de savoir si le muid de froment n'était pas donné précédemment, il est douteux que Louis VII n'ait pas assuré le pain avant le vin.

En 1290 le chapelain s'appelle Guillaume Guidon⁴. Il bénéficie de rentes sur plusieurs maisons parisiennes.

En octobre 1351 le chapelain est Étienne de Lion. Jean le Bon lui assigne une rente annuelle de 16 livres parisis sur la recette royale de Paris pour l'indemniser de son presbytère abattu pour construire le mur de clôture du Palais, et ce, jusqu'à ce qu'on lui donne une autre maison⁵.

A partir de 1363, comme pour les autres chapelles royales de la Prévôté, le chapelain sera nommé par le Trésorier de la Sainte-Chapelle. Il disposait d'une rente annuelle de 23 livres et 16 sous, auxquels s'ajoutaient d'autres petites rentes sur des maisons parisiennes et sur quelques terres labourables⁶. Il recevait toutes les oblations versées en cette chapelle.

En 1476 le chapelain s'appelle Jehan Dieu. Il prend la succession de Nicaise Barat. C'est à lui et à ses successeurs que Louis XI confirme le don de Louis VII et de Philippe Auguste (10 novembre 1476⁷). En 1505, le chapelain s'appelle Philibert Foubert. Il a succédé à Phelippe Goyon⁸.

¹ REULOS (M.), «La dévotion à Saint-Michel à Paris sous l'ancien régime», dans *les Amis du Mont-Saint-Michel, bulletin annuel* n° 59, 1950-1951, p. 860.

² GUEROUT, *op. cit.*, t. I, p. 182.

³ Traduction inédite, d'après l'original, Arch. Nat. K27^b, n° 24. Voir aussi *Recueil des actes de Philippe Auguste*, t. III, p. 147, n° 1069.

⁴ MORAND (S.J.), *Histoire de la Sainte-Chapelle royale du Palais*, 1790, p. 138.

⁵ MORAND, *op. cit.*, p. 138; GUEROUT, *op. cit.*, t. III, pièces justificatives, p. 52; GUEROUT (J.), l'hôtel du Roi..., p. 231-232.

⁶ VIDIER (A.), «Notes et documents sur la Sainte-Chapelle d'après Jehan Mortis: État des chapelles...», dans *Mémoires de la société de l'histoire de Paris et Ile-de-France*, t. XXVIII, 1901, p. 377.

⁷ SAUVAL (H.), *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, Réed. 1974, p. 419.

⁸ VIDIER, *op. cit.*, p. 377.

En 1618 le chapelain se voit accorder par Louis XIII une somme de 120 livres sur le Domaine de Paris au lieu d'un muid blé de l'ancienne fondation de Philippe Auguste. Une erreur d'écriture dans cet acte donnera lieu à un long procès. En 1660, 1663 et 1671 des arrêts de la Chambre des Comptes confirmeront cette rente au chapelain de Saint-Michel¹.

En février 1665², le chapelain s'appelle Nicolas Rossignol. Un accord est passé entre lui et la confrérie des Pèlerins au sujet de sa rémunération et de ses obligations dans le cadre des services religieux qu'il doit assurer.

Le 25 novembre 1680 un arrêt du Conseil maintient le chapelain dans la possession de 120 livres de rente d'une part (déjà accordées en 1618), de 27 livres 10 sols d'autre part pour dédommagement de sa maison abattue du temps du Roi Jean³ (revalorisation de l'acte de 1351).

§ **L'autel Notre-Dame-la-Gisante**, de Tombelaine ou de Pitié, *Beatea Mariae jacentis*, à droite dans le chœur de la chapelle. Il fut créé en 1240 en souvenir de la chapelle du même nom fondée sur l'île de Tombelaine en 1137 par Bernard le Vénéral, abbé du Mont.

Le chapelain fondateur est un sergent du Roi nommé Adam Le Queux (qui était cuisinier de Philippe Auguste en 1222) ainsi que son épouse Ameline. Saint Louis confirme la donation de cette chapelle avec obligation pour le titulaire « de dire tous les jours les Heures canoniales avec le chapelain de Saint-Michel et de célébrer ou de faire célébrer tous les jours, la messe à l'autel de la Vierge. Cette chapelle est dotée de 16 livres parisis de rente à prendre sur les étaux à poissons de mer et d'eau douce que Philippe Auguste lui avait donnés attenans aux murs du Petit-Chatelet... et sur les étaux que Louis VIII lui avait accordés près le Petit-Pont... à la charge par le chapelain de fournir deux cierges d'une livre chaque, pour brûler pendant la messe et tous les samedis pendant les Vêpres de la Vierge⁴ ».

En janvier 1241⁵, des lettres de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, ratifièrent cette fondation. La collation de cette chapellenie devait revenir au Roi de France après la mort d'Adam Le Queux.

En 1328, une sentence des Requêtes du Palais ordonne que le chapelain jouira désormais des offrandes qui seront faites en son autel, à charge de payer 40 sols parisis de rente annuelle au chapelain de Saint-Michel⁶.

En 1329, Philippe de Valois confirme l'accord intervenu le 30 août 1326 entre le chapelain de l'autel Notre-Dame et celui de l'autel Saint-Michel au sujet d'offrandes reçues⁷.

En 1465, le chapelain s'appelle Mathieu Prevost. Il bénéficie, comme ses prédécesseurs, du revenu des étaux à poissons du Petit-Pont⁸.

En 1558 et 1572 le chapelain réclame des dédommagements pour deux étaux qu'il avait près du Petit-Chatelet et qui lui furent supprimés en 1557 quand on installa le Marché-Neuf.

¹ MORAND, *op. cit.*, p. 138; LOMBARD-JOURDAN (A.), «La confrérie parisienne des pèlerins de Saint-Michel», dans *Bull. de la société de l'histoire de Paris et Ile-de-France*, 1986-1987, p. 110.

² LOMBARD-JOURDAN, *op. cit.*, (documents).

³ MORAND, *op. cit.*, p. 138.

⁴ *Ibid.*, p. 139.

⁵ GUEROUT, *op. cit.*, t. I, p. 182; LOMBARD-JOURDAN, *op. cit.*, p. 111.

⁶ MORAND, *op. cit.*, p. 139.

⁷ Michel NORTIER d'après J. GUEROUT, *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, t. IV, p. 217.

⁸ VIDIER, *op. cit.*, p. 378.

En 1618, le chapelain s'appelle Eustache Picot. Lui et ses successeurs recevront 80 livres de rente de MM. de la Sainte-Chapelle pour cession à eux de deux étaux contre le mur du Petit-Chatelet¹.

§ **L'autel de Saint-Jacques-le-Majeur**, associé à l'autel Saint-Michel, fondé à la fin du XIII^e ou au début du XIV^e siècle par Charles, roi de Sicile, duc d'Anjou, comte du Maine.

En 1334 Philippe de Valois assigne au chapelain 20 livres 10 sols de rente sur la recette de la vicomté de Paris pour pareille somme qu'il lui avait été donnée par Charles II, assignée sur la prévôté du Maine lorsqu'il fonda cette chapelle. En 1556, 1564 et 1565, la Chambre des Comptes confirme que cette rente a été payée au chapelain et qu'il est tenu de célébrer une messe par mois².

§ **L'autel de Saint-Georges**, fondé au château des Valois à Saint-Ouen.

Cette chapelle «fut fondée par testament de Charles, fils de France, comte de Valois, au mois de décembre 1320, à la charge par le chapelain de dire ou faire dire quatre messes par semaine, pour le repos de l'âme du fondateur et de ses proches, à savoir, deux messes de Requiem et deux messes du jour ; de faire l'office solennel le jour qu'il célébrera l'anniversaire du fondateur fixé le 6 décembre ; ainsi que la veille et le jour de la Saint-Georges, la veille et le jour de la Saint-Louis et toutes les veilles et tous les jours de fêtes chômées. Voulant en outre que le titulaire demeure continuellement en ladite chapelle pour la desservir, s'il n'a cause valable qu'il l'en empêche auquel cas il la fera desservir convenablement par autre personne³ ».

En juillet 1331, le titulaire reçoit de Philippe de Valois 48 arpents de terres avec obligation d'être prêtre dans l'année et d'acquitter les charges de la fondation pour satisfaire au testament de son père, Charles de Valois⁴.

Cette fondation a été transférée à la chapelle Saint-Michel le 10 avril 1653, un décret ordonnant au trésorier de la Sainte-Chapelle de faire célébrer à l'avenir dans la Sainte-Chapelle ou dans la chapelle Saint-Michel les quatre messes portées dans la fondation et d'y obliger le chapelain jusqu'à ce que la chapelle du château de Saint-Ouen et la maison du chapelain soient rebâties⁵.

§ **L'autel de MM. les Trésoriers de France.**

Ces messieurs avaient un autel pour leur service journalier dans une tribune de la chapelle. Son desservant ne recevait pas de rente particulière⁶.

7 - LES CONFRÉRIES

La chapelle Saint-Michel a été le siège de 4 confréries⁷.

Philippe Auguste, de par son baptême, a voué à l'archange saint Michel une grande dévotion, et ce souverain, par un mécénat fort actif, va aider à la reconstruction et au renouveau du Mont-Saint-Michel qui sort d'une période de guerre et de destruction,

¹ MORAND, *op. cit.*, p. 140.

² MORAND, *op. cit.*, p. 140.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 141.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ LE MASSON (J.-B.), *Calendrier des confréries de Paris*, 1621. Réed. 1875, p. 52, 70, 108.

de sorte qu'en 1210 il signe l'acte de création de la Confrérie des Pèlerins de Saint Michel Archange du Mont de la Mer¹.

L'histoire et l'administration de cette confrérie a fait l'objet d'une étude approfondie². Les pèlerins qui avaient accompli le pèlerinage au Mont-Saint-Michel ou celui de Tombelaine³, étaient admis dans la confrérie à leur retour. Ils en tiraient une grande fierté, car ce voyage, à l'époque, était autant périlleux que prestigieux.

Les maîtres de la confrérie étaient deux bourgeois de Paris ayant fait le voyage du Mont. Sans parler des rois qui, par essence, en faisaient partie, le plus célèbre des confrères était Nicolas Flamel. La confrérie ne possédait ni bien ni rente et ne subsistait que par les quêtes et les dons.

La vie de cette confrérie était jalonnée par les trois grandes fêtes de l'Archange : le 8 mai, l'apparition de saint Michel au Monte Gargano, le 29 septembre la dédicace de saint Michel et surtout le 16 octobre l'apparition de saint Michel à l'évêque Aubert d'Avranches.

La chapelle servira longtemps de relais ou de point de départ pour les pèlerins se rendant au Mont, les nombreux « plombs⁴ de saint Michel » retrouvés sous le Pont-aux-Change tout proche, témoignent de cette activité.

Une messe solennelle de *Requiem* était donnée le jour de la Saint-Martin. Une messe basse était dite pour la confrérie des pèlerins le deuxième dimanche du mois et une grand-messe le dimanche après la Saint-Michel, et le lendemain une messe basse pour les confrères décédés dans l'année⁵ ainsi qu'une autre le lundi suivant le 16 octobre⁶. La grande procession se déroulait le matin du dimanche suivant le 16 octobre, elle partait de la chapelle et se rendait dans une autre église parisienne, chaque année différente, où était célébrée une grand-messe en l'honneur de saint Michel. Cette procession était un grand spectacle avec musiques, enfants revêtus en anges, maquette du Mont-Saint-Michel et insignes de la confrérie. Notre-Dame-la-Gisante était aussi à l'honneur.

Un étonnant tableau⁷ du musée Carnavalet immortalise cette procession avec, à gauche, notre chapelle et au fond, derrière Paris, le Mont-Saint-Michel et Tombelaine ! Les maîtres de la confrérie faisaient aussi célébrer à leurs frais des messes basses à l'autel de Notre-Dame-la-Gisante aux jours des fêtes de la Vierge (8 décembre, 2 février, 25 mars, 15 août) et une grand-messe le 8 septembre. Le chapelain recevait 15 sous pour chacune des messes basses.

¹ Les ordonnances et statuts de la Confrérie sont conservés aux Archives nationales, carton L 618 et L 621. L'acte de 1210 est perdu.

² LOMBARD-JOURDAN, *op. cit.*

³ La chapelle et le prieuré de Tombelaine servaient d'étape à une partie des pèlerins allant au Mont. La fréquentation de cet îlot perdurera jusqu'au XVI^e siècle.

⁴ Collections du Musée de Cluny. Ces petites pièces délicatement travaillées servaient aux pèlerins à prouver qu'ils avaient réellement fait le pèlerinage.

⁵ MORAND, *op. cit.*, p. 137; REULOS, *op. cit.*, p. 860.

⁶ LAMY-LASSALLE (C.), «Les plus anciens sanctuaires français consacrés à Saint-Michel», dans *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, t. III, p. 284.

⁷ Ce tableau, retrouvé il y a une douzaine d'années, est attribuable à un confrère de Saint-Michel. Il était probablement exposé dans la chapelle Saint-Michel depuis 1620. Il a été étudié par Anne LOMBARD-JOURDAN. Ce tableau est reproduit aux p. 32-33 de ce bulletin.

Au XVII^e siècle, la confrérie des pèlerins est encore très active ; début XVIII^e un certain relâchement est constaté dans l'activité de la confrérie. Les maîtres en charge se font parfois rappeler à l'ordre (21 juillet 1726)¹.

A partir de janvier 1321 les pèlerins du Mont partagèrent, bien malgré eux, l'autel Saint-Michel avec les membres de la confrérie des "*nebularii*" (oubloyeurs ou nieuliers²) auxquels se joindront les pâtisseries en 1566³. Leur fête était également célébrée le 29 septembre.

Cette confrérie fera l'objet de réprimandes et même d'interdictions. Plusieurs ordonnances tenteront de mettre fin aux débordements des pâtisseries-oublieurs pendant les festivités de la Saint-Michel ainsi qu'à l'usage des armoiries réservées aux pèlerins, tout en confirmant l'établissement de la confrérie des pèlerins⁴ :

- Charles IX le 2 septembre 1572, le 25 octobre 1573 et le 25 novembre 1573
- Henri III en août 1585 et le 9 juillet 1588
- Henri IV en septembre 1601
- L'archevêque de Paris le 10 octobre 1636⁵
- Le cardinal de Vendôme, légat du Saint-Siège, le 16 juin 1668
- Louis XIV le 15 janvier 1669

Les deux autres confréries n'ont guère laissé de souvenirs :

L'autel Notre-Dame-la-Gisante voyait le rassemblement de la confrérie des huisiers (ou messagers) de la Chambre des Comptes et de la Chambre du Trésor. Ceux-ci faisaient dire traditionnellement une messe basse tous les ans, le 15 août, à cet autel.

L'autel dédié à Saint-Georges abritait la confrérie des sergents du guet (la milice municipale) dont la fête était le 23 avril. Les confréries furent dispersées en 1781.

8 - LA CHAPELLE ET L'ORDRE DE SAINT-MICHEL

On peut lire sur la plaque du boulevard du Palais, que la chapelle a été le siège de l'ordre de Saint-Michel, ordre de chevalerie qui fut créé par Louis XI en 1469 à Amboise. Dans l'édit du 22 décembre 1476⁶, il est en effet décidé que les cérémonies de l'Ordre auront lieu à la chapelle Saint-Michel du Palais avec création d'un collège de dix chanoines et huit chapelains. Nous n'avons aucune preuve qu'une assemblée se soit tenue à la chapelle Saint-Michel, ni d'ailleurs au Mont-Saint-Michel, entre 1476 et 1557. A cause de leurs rivalités personnelles, les chevaliers de l'Ordre n'étaient guère enclins à se retrouver dans ces assemblées.

A partir de 1557, la Sainte-Chapelle de Vincennes tiendra lieu de siège à cet ordre, puis, à partir de 1728, ce sera le grand couvent des Cordeliers.

¹ LOMBARD-JOURDAN, *op. cit.*, p. 117.

² LOMBARD-JOURDAN, *op. cit.*, p. 115. Il s'agit de fabricants de pâtisseries très légères.

³ Les corporations de métiers utilisant une balance prennent toutes saint Michel comme patron.

⁴ Pour la liste qui suit : MORAND, *op. cit.*, p. 134 à 137.

⁵ L'ordonnance étant perdue, on ignore si celle-ci concernait les confrères pâtisseries ou bien les pèlerins. Même l'abbé LEBEUF n'a pu l'établir.

⁶ REULOS (M.), «L'Ordre de Saint-Michel et le Mont-Saint-Michel», dans *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, t. III, p. 335.

Cependant les chevaliers de Saint-Michel assistaient de temps en temps aux offices solennels en la chapelle. Il faisaient aussi des offrandes que la confrérie et le chapelain se partageaient¹.

9 - LE MOBILIER DE LA CHAPELLE

Au travers des documents anciens², on connaît son mobilier : quatre autels dont nous avons déjà parlé, un jubé, une tribune, plusieurs tableaux. Sur le mur à gauche dans la nef était un retable qui nous est connu par une copie réalisée pour Roger de Gaignières ainsi que par la description qu'en donna Bernard de Montfaucon³. Les historiens s'accordent pour dater ce tableau de 1350⁴. Sur ce retable, le Christ en croix est accompagné de la Vierge et de saint Jean ; le roi Philippe VI et son petit-fils le dauphin Charles, en orants, sont sous la protection de Saint Louis ; Blanche de Navarre, en orante, sous la protection de saint Denis.

Une statue de saint Michel revêtue d'une armure en acier poli devait orner l'autel principal ; un banc d'œuvre où s'asseyaient par ordre de préséance, les administrateurs de la confrérie ; un orgue, que la confrérie faisait accorder chaque année et qu'elle fit réparer en 1725 par le facteur Deslandes en prévision du *Te Deum* qui fut chanté à l'occasion du mariage de Louis XV avec Marie Leszczyńska.

En plus des objets servant au culte, on y trouvait des reliquaires, chandeliers, tapisseries, coffres ainsi que toutes les archives et tous les objets appartenant à la confrérie de Saint-Michel.

De tous ces objets, il ne nous reste, semble-t-il, que le tableau de la procession actuellement visible à Carnavalet et quelques archives diverses à la BNF⁵.

10 - LE DÉCLIN

Au XVIII^e siècle, parallèlement au relâchement généralisé de la pratique religieuse, le bâtiment se dégrade inexorablement.

L'abbé Morand⁶, dont les recherches servent encore de référence deux siècles plus tard, écrivait alors :

« En 1759, d'après le projet du Conseil de détruire cette chapelle, qui était en si mauvais état que l'on ne pouvait plus y faire l'office et sur ce que l'on apprit que quelques avocats en avaient obtenu l'emplacement pour y mettre la bibliothèque de l'Ordre...

¹ LOMBARD-JOURDAN, *op. cit.*, p. 116.

² Pour tout ce chapitre, voir LOMBARD-JOURDAN, *op. cit.*, p. 117.

³ MONTFAUCON (Dom Bernard de), *Les monuments de la monarchie française*, t. II, p. 325 et pl. IV n° 5.

⁴ CAZELLES (R.), « Peinture et actualité politique sous les premiers Valois... », dans *Gazette des Beaux-Arts*, t. XCII (1978), p. 55-56 et 64; VAIVRE (J.-B. de), « Sur trois primitifs français du XIV^e siècle... », dans *Gazette des Beaux-Arts*, t. XCVII (1981), p. 136-141 et 154; STERLING (C.), *La peinture médiévale à Paris 1300-1500*, t. I, 1987, p. 166-168.

⁵ Collection Clairambault, vol. 497, fol. 37-46.

⁶ MORAND, *op. cit.*, p. 137.

... Les pèlerins demandèrent ensuite que la chapelle fut réparée à la charge par eux d'en réparer et entretenir le jubé et l'autel de la confrérie, ce qui leur fut accordé. Enfin en 1781, tant à cause de l'état de dégradation... que par rapport au nouveau plan de constructions projetées, elle fut démolie en vertu d'ordonnance de la Chambre du Domaine des 16 février et 29 août rendue sur la requête du procureur du roi et les fondations des chapelles de Saint-Michel, de Notre-Dame-la-Gisante, de Saint-Jacques et de Saint-Georges qui en dépendaient furent transférées dans la Sainte-Chapelle basse. »

En 1790, un grand immeuble d'habitation destiné à des particuliers est construit sur son emplacement. Il sera lui-même démoli en 1845. D'importantes substructions de la chapelle furent mises au jour lors des fouilles de 1848¹; elles disparurent avec la construction des bâtiments actuels au Second Empire.

11 - CONCLUSION

Nonobstant la perte de l'acte fondateur de Louis VII, on peut revenir sur l'idée fondatrice en reprenant l'acte de Philippe Auguste daté de 1209. Il y est dit : « ... nous donnons à l'église Saint-Michel et au prêtre servant Dieu en cette chapelle, pour le repos de notre âme et de celle de nos ancêtres... ». Si ces derniers mots apparaissent souvent dans les actes royaux de cette époque, ils prennent ici tout leur sens : la raison première de la fondation de la chapelle est la prière pour le salut de l'âme des vivants et des morts mais surtout la prière pour la salut du Roi et de ses ancêtres. Cela nous rappelle qu'à la chapelle royale du château de Saint-Germain, Philippe Auguste faisait dire une messe quotidienne pour le salut et le repos de l'âme de ses parents².

Nous sommes donc à nouveau en présence d'un lieu de commémoration dynastique. La fondation de la confrérie des pèlerins de saint Michel a été une œuvre bien intelligente pour faire perdurer cette commémoration à travers les siècles.

La chapelle Saint-Michel, en donnant son nom à un pont, à une rue, à une place, à un boulevard et à tout un quartier, allait laisser une empreinte éternelle sur Paris.

¹ LENOIR (A.), *Statistique monumentale de Paris*, t. I, pl. IX et t. *Explication des planches*, p. 12.

² BILLOT (C.), « Les Saintes-Chapelles de Saint Louis, condition et signification de ces fondations », dans *Vincennes aux origines de l'État moderne*, 1996, p. 174.

QUELQUES PLANS, GRAVURES ET TABLEAUX OÙ EST VISIBLE
LA CHAPELLE SAINT-MICHEL

- 1535 Plan de La grande Gouache (BHVP)
 1550 Plan de Truschet et Hoyau, encore dit de Bâle (Bibl. de Bâle)
 1552 Plan de Saint-Victor
 1569 Plan de la Tapisserie (BNF)
 1609 Plan de Vassalieu dit Nicolaÿ (BHVP)
 1615 Plan de Mathieu Mérian (BHVP)
 c. 1620 Tableau *Procession de la confrérie de St-Michel du Mt.* (Carnavalet)¹
 1630 Plan de Melchior Tavernier
 c. 1640 Gravure *Vue du Palais*, par Jean Boisseau (BNF)
 1652 Plan de Jacques Gomboust
 1670 Plan de Jouvin de Rochefort (BHVP)
 1676 Plan de Bullet et Blondel (BHVP)
 1700 Plan du Palais *le terrier du Roi* (Archives nationales)
 1713 Plan de Bernard Jaillot (BNF)
 1715 Tableau *Louis XV sortant du lit de justice tenu au parlement*,
 par P.D. Martin (Carnavalet)
 1739 Plan de Turgot (Musée des Plans-reliefs)
 1754 Plan du Palais de justice, par l'abbé Delagrive
 1765 Plan et description du quartier par Piganiol de la Force
 1772 Plans de Jaillot



¹ Cf. p. 32-33 de ce bulletin.

Le Mont-Saint-Michel
à la veille du deuxième millénaire

Pendant le règne de ce roi¹ apparut dans le ciel, du côté de l'occident, une de ces étoiles qu'on appelle comètes ; le phénomène commença au mois de septembre, un soir à la nuit tombante, et dura près de trois mois. Brillant d'un très vif éclat, elle remplissait de sa lumière une vaste portion du ciel et se couchait vers le chant du coq. Quant à savoir si c'était une étoile nouvelle que Dieu envoyait, ou une étoile dont il avait simplement multiplié l'éclat pour signifier un présage, cela n'appartient qu'à Celui qui dans sa sagesse règle toutes choses mieux qu'on ne saurait le dire. Ce qui toutefois est sûr, c'est que, chaque fois que les hommes voient se produire dans le monde un prodige de cette sorte, peu après s'abat visiblement sur eux quelque chose d'étonnant et de terrible.

Il arriva en effet bientôt qu'un incendie² détruisit l'église de saint Michel archange, qui se dresse sur un rocher au bord de la mer océane, et fait aujourd'hui encore l'objet de la vénération du monde entier. En ce lieu on voit nettement, suivant que la lune croît ou décroît, monter et baisser en un étonnant mouvement, tout autour de ce rocher, les marées de l'océan. On appelle là-bas la montée de la mer "les malines", et sa descente "les lédons" ; c'est surtout ce spectacle qui rend ce lieu si fréquenté par de nombreux peuples de la terre. Non loin de ce rocher coule un petit fleuve nommé l'Ardre³ ; après cet incendie, il eut une légère crue ; il fut pendant un certain temps impossible à traverser, gêna considérablement la marche de ceux qui voulaient aller voir l'église et mit pour un temps obstacle à ce voyage ; dans la suite il rentra dans son lit, laissant ses rives profondément retournées par son passage.

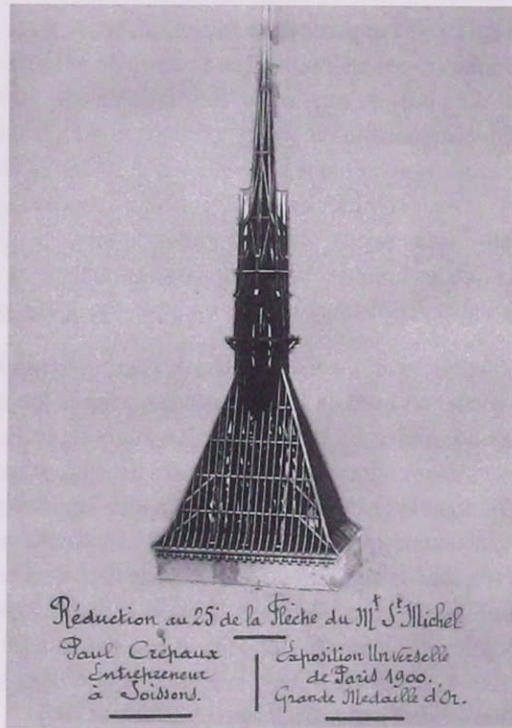
Raoul Glaber, *Les Histoires*

¹ Robert le Pieux, roi de 996 à 1031.

² L'incendie de 992.

³ L'Ardée ou Ardre est l'ancien nom de la Sélune.

Une maquette de la flèche à l'Exposition universelle de Paris en 1900



Ce cliché nous a été aimablement fourni par Madame Jean-François Bouquet, petite-fille de Maurice Crépeaux et arrière petite-fille de Paul Crépeaux.

On sait que la flèche de l'église abbatiale du Mont-Saint-Michel a été dessinée par l'architecte Victor Petitgrand. Mais on oublie trop souvent que la réalisation de la charpente a été confiée par Victor Petitgrand à Paul Crépeaux, entrepreneur à Soissons, en février 1896 ; plusieurs charpentiers s'étaient désistés, sans doute à cause du caractère périlleux de l'entreprise.

La flèche qui mesure quarante mètres, est construite avec du chêne provenant des forêts domaniales des environs de Laon et de Soissons, tout particulièrement de celle de Coucy. Certaines pièces mesurent 15 mètres, la plus longue, le poinçon central, 18 mètres. L'ensemble pèse de 160 à 180 tonnes.

Il n'a fallu que six semaines à l'entrepreneur, âgé de vingt-six ans seulement, et à dix ouvriers pour élever cette fine aiguille de bois. On aimerait trouver des clichés de ce chantier qui a représenté pour le jeune entrepreneur une prouesse technique exceptionnelle.

Bibliographie 2000

par Henry DECAËNS

I - Livres et brochures

- BERTIN Bruno. - Les Archanges du Mont St Michel : le testament. - Rennes : éditions P'tit Louis, 1999. - 42 p. : ill. en coul. ; 30 X 22,5 cm. - (*Les aventures de Vick et Vicky* ; 5)

ISBN 2-9507164-7-4. - 62 F.

L'auteur de cette bande dessinée s'efforce de faire découvrir les lieux qui l'enchantent au travers d'aventures qui passionneront les jeunes et les moins jeunes. En venant visiter le Mont, les héros, Vick et Vicky, réveillent une légende perdue dans nos mémoires. C'est le premier album d'une série dont le prochain, *La malédiction*, doit paraître cette année.

On peut se procurer cet album chez son libraire ou en adressant 62 francs + 18 francs de frais de port à l'éditeur : éditions P'tit Louis, 13 boulevard de la Tour d'Auvergne, 35000 Rennes, tél./Fax 02.99.35.19.86

- BRIGHELLI Jean-Paul. - L'abbaye du Mont-Saint-Michel - Paris : Nouveaux Loisirs, 1999. - 33 p. : ill. en noir et en coul. ; 16 X 13 cm. - (Guides Gallimard) (Octavius)

ISBN 2-74-241526-7. - 42 F.

L'iconographie de ce joli petit album emprunte beaucoup au guide Gallimard sur la baie du Mont-Saint-Michel. L'auteur du texte, Jean-Paul Brighelli, n'en est pas à son premier travail sur le Mont-Saint-Michel ; il a écrit le texte du volume de la collection *Découvertes Gallimard* et il a fait partie de l'équipe qui a rédigé l'ouvrage sur le Mont coédité en 1998 par Anthèse et les éditions du Patrimoine. Il connaît donc bien le Mont et il a en plus une belle plume.

- Les chemins de pèlerinage dans la Manche : pèlerins de saint Michel et de saint Jacques. - Rennes : éditions Ouest-France, 1999. - 128 p. : ill. en noir et en coul. ; 21 X 14 cm.

ISBN 2-7373-2578-1. - 79 F.

Publié par l'association des Chemins du Mont-Saint-Michel, dans la foulée de la réouverture de la route que les Anglais empruntaient au Moyen âge pour se rendre au Mont, ce guide invite les marcheurs d'aujourd'hui à retrouver l'état d'esprit du pèlerin médiéval en suivant le "chemin de l'intérieur" qui passe par Barfleur, Montebourg, Carentan, Coutances, Périers, Ver, La Haye-Pesnel et le Mont, ou "le chemin côtier" qui permet de rejoindre le Mont par Cherbourg, Le Rozel, Lessay, Coutances et Granville. On découvre ainsi tout un patrimoine, lié bien entendu aux pèlerinages, grâce à des textes écrits par les historiens de l'association et aux belles photographies prises par Pierre Bérenger.

- Documents du XV^e siècle des Archives de la Manche, édités par Jean-Michel BOUVRIS, Rodolphe de MONS et Remy VILLAND, sous la direction de Michel NORTIER. - Gr. in-4°, 191 p.

ISBN 2-86050-004-9. - 300 F.

Nous avons déjà signalé ce livre dans la bibliographie 1999 (Bulletin n° 104, p 49-50). Mais nous avons oublié de mentionner le nom de ceux qui ont transcrit et annoté

les documents présentés dans ce catalogue ; qu'ils veuillent bien nous excuser. Nous informons également les Amis qui seraient intéressés par ce livre qu'ils peuvent se le procurer, au prix de 300 francs, aux Archives départementales de la Manche (103, rue du Maréchal Juin, 50010 Saint-Lô Cedex. Tél. 02.33.57.15.17).

Compte rendu d'André Plaisse dans les *Annales de Normandie*, 50^e année, n° 2, mai 2000, p. 372-374.

- FONTENEAU Jean-Louis, SCHWARTZ Olivier. - Sale temps pour l'inspecteur, 2 : le chevalier fou. - Paris : Bayard éd. - Astrapi, 2000. - 42 p. : ill. ; 28 X 21 cm. - (*Les enquêtes de l'inspecteur Bayard*).

ISBN 2-227-71506-5. - 49 F.

Bande dessinée pour les enfants divisée en cinq chapitres ; le deuxième chapitre, "Le chevalier fou" (p. 13-18 et p. 39), est le seul dont l'action se situe au Mont.

- HÉRON Jean-Olivier. - La naissance du Mont Saint-Michel. - Île d'Yeu : les éd. du Gulf Stream ; Arles : Actes Sud Junior, 2000. - 16 p. : ill. en coul., couv. avec rabats ; 26 X 18 cm. - (*La naissance de...*).

ISBN 2-7427-2794-9. - 59 F.

Récit légendaire, joliment illustré, des origines du Mont ; ce conte s'adresse aux enfants.

- JOYEUX Guylaine. - Le Mont-Saint-Michel : histoire, architecture, plans de la ville et de l'abbaye. - Cully (Calvados) : éd. OREP, 1999. - 32 p. : ill. en coul. ; 24 X 17 cm.

ISBN 2-912925-17-7. - 30 F.

Un petit guide du Mont abondamment illustré. Comme dans toutes les brochures de ce type, le texte est très sommaire. La mise en page, trop compliquée à notre goût, ne met pas toujours bien en valeur les photographies du Père François Lancelot, de Daniel Quérel ou d'André Mauxion qui sont belles.

- KAEHLER Solveigh. - Mont-Saint-Michel écho de lumière. - Athènes : Revoe, 2000. - Non pag. [120 p.] : ill. en noir ; 22,5 X 24 cm. - (*Aura*).

ISBN 960-90648-2-5. - 150 F.

Bel album présentant 51 photographies pleine page, en noir et blanc, de Solveigh Kaehler, prises entre 1997 et 1999. 41 photographies de ce livre seront exposées en grand format dans le Cellier de la Merveille du 30 septembre au 15 avril 2001.

- LAROCHE Robert de. - Baie du Mont-Saint-Michel. Cancale, Avranches, Granville / photographies [de] Jean-Michel Labat et Alain Le Toquin. - Tournai : La Renaissance du Livre, 2000. - 83 p. : ill. en coul. ; 28 X 29 cm. - (*L'Esprit des lieux*).

ISBN 2-8046-0354-7. - 245 F.

Un beau livre de plus sur le Mont et sa baie. On regrettera toutefois le flou, pas toujours artistique de certaines photographies. On a l'impression que le photographe, Jean-Michel Labat, est venu faire son reportage à une époque où il n'y avait guère de soleil et qu'il n'a pas eu le temps d'attendre son retour. En revanche, les clichés d'Alain Le Toquin sont superbes.

- LAROSE Catherine, MIGNON Olivier. - Le Mont-Saint-Michel : petite fugue dans la baie, le village et l'abbaye / dessins [de] Sergio Gomes, photographies [de] Bertrand Boufflet. - Nantes : Les Enfants Terribles, 2000. - 64 p. : ill. en noir et en coul. ;

24 X 16 cm.

ISBN 2-912034-04-3. - 65 F.

Une jolie brochure qui s'adresse aux enfants de 10-15 ans et, pourquoi pas, à leurs parents. Le texte est volontairement simple, tous les termes techniques sont expliqués, des schémas facilitent aussi la compréhension et l'iconographie est belle. Il faut recommander la lecture de ce livre aux jeunes qui souhaitent connaître le Mont.

- LECOQ Jack et COUPARD Michel. - La pêche à pied en baie du Mont-Saint-Michel. - Joué-lès-Tours : Alan Sutton, 2000. - 128 p. ; 23,5 X 16,5 cm. - (*Témoignages et récits*).

ISBN 2-84253-448-4. - 120 F.

Brochure abondamment illustrée de photographies intéressantes sur la pêche à pied, une activité de la baie qui tend à disparaître. Michel Coupard, journaliste à *Ouest-France*, et Jack lecoq, correspondant de presse à la *Gazette de la Manche* et guide de la baie, sont allés à la rencontre des anciens pêcheurs, hommes ou femmes, afin de recueillir leurs souvenirs qui sont souvent très émouvants.

- LEFEUVRE Jean-Claude. - La baie du Mont-Saint-Michel / avec la collab. de Jeanne le Duchat d'Aubigny ; illustrations de Fabien Seignobos. - Arles : Actes Sud ; Paris : Éditions locales de France, 2000. - 48 p. : ill. en noir, couv. ill. en coul. ; 19 x 10 cm. - (*Conservatoire du littoral*).

ISBN 2-7427-2180-0. - 39 F.

Un beau petit livre, bien écrit et illustré de jolis dessins, sur la baie, sa flore et sa faune. Jean-Claude Lefeuvre est professeur au Muséum national d'histoire naturelle. Ses parents étaient boulangers à Trans, village d'Ille-et-Vilaine qui domine la baie. Il fréquente la baie depuis son enfance. Il nous donne envie de mieux la connaître ; tous ceux qui sont amoureux de la baie découvriront avec plaisir son livre.

- L'HOMER Alain, COURBOULEIX S., BEURRIER M. et al. - Carte géologique de la France à 1/50 000, baie du Mont-Saint-Michel. - Orléans : éd. du B.R.G.M., 1999. - 1 carte 122 X 72 cm. ; 2 vol. in 8°, 184 p. : ill. en noir & 1 f. dépl. en coul. et 23 p. ; 21 X 12 cm. - (*Carte géologique de la France à 1/50 000 ; 208*)

ISBN 2-7159-1208-0. - 180 F avec la carte en coul.

La carte géologique de la baie du Mont-Saint-Michel ne peut laisser indifférent celui qui s'intéresse au patrimoine et à l'histoire de la région. L'architecture rurale varie en effet en fonction du matériau qui affleure, granit ou schistes. Les informations données par la carte sont très claires, grâce à la couleur qui donne au document une valeur esthétique indéniable. La carte est en outre complétée par un livret de près de deux cents pages, illustré de tableaux et de schémas, qui fournit des informations d'ordre géologique, historique et archéologique sur la baie. Il est donc inutile d'insister plus longtemps sur l'intérêt de cette carte réalisée par une équipe de scientifiques parmi lesquels figure notre ami Alain L'Homer qui est sans doute aujourd'hui l'un des meilleurs spécialistes de la baie.

Compte rendu dans la *Revue de l'Avranchin* tome 76, n° 380, septembre 1999, p. 231-234.

- MALLE Louis. - Un pèlerinage au Mont Saint-Michel. - Paris : les éd. de l'Atelier, 2000. - 111 p. ; 20 X 11,5 cm. - (*Regarder autrement*).

ISBN 2-7082-3490-0. - 70 F.

Voisin du Mont et guide de la baie, l'auteur raconte sa foi chrétienne de pèlerin.

- La Manche sauvage / photographies [d']André Mauxion. - Rennes : Ouest-France, 2000. - 159 p. : ill. en coul. ; 26 X 19 cm. - (*Itinéraires découvertes nature*) ISBN 2-7373-2412-2. - 99 F.

Un livre de vulgarisation écrit par des scientifiques et fort bien illustré sur la flore et la faune de la Manche. Le texte sur la baie du Mont-Saint-Michel, p. 8-22, a été rédigé par Pascal Lafaille, Éric Feuteun, Mathieu Beaufiles et André Mauxion.

- MARGO Florence. - L'abbaye romane du Mont-Saint-Michel : pour une nouvelle approche par l'archéologie de l'élévation. - Université de Paris IV, 1998. - 91 p. ; 30 X 21 cm.

Mémoire pour l'obtention du diplôme d'études approfondies d'histoire de l'art et d'archéologie, sous la direction de madame Joubert, en collaboration avec Nicolas Reveyron et Maylis Baylé. Florence Margo tente de préciser la datation et ainsi de mieux comprendre l'abbaye romane en examinant les trous de boulin, la forme des joints, la qualité et la couleur des matériaux et surtout le module des pierres des parements des murs. Elle se contente souvent de poser des jalons, mais son travail n'en reste pas moins très intéressant. On aimerait qu'elle poursuive son travail dans le cadre d'une thèse car on sent bien qu'elle peut faire progresser notre connaissance très imparfaite des parties romanes de l'abbaye.

- MOORE Viviane. - La couleur de l'archange. - Paris : Ed. du Masque, 1999. - 356 p. ; 24 X 15 cm.

ISBN 2-7024-7894-8. - 105 F

Un roman dont l'action se situe pour l'essentiel au Mont-Saint-Michel sous l'abbatiat de Bernard du Bec, au milieu du XII^e siècle. C'est très agréable à lire mais cela n'a pas la puissance du *Nom de la rose* auquel l'on ne peut s'empêcher de penser de temps à autre.

- RAGU Nicolas. - La mémoire des sables. - Paris : Odin éditions, 1999. - 272 p. ; 20 X 13 cm.

ISBN 2-913167-08-X. - 129 F

Pour son premier roman, l'auteur nous emmène au Mont-Saint-Michel. On y rencontre Paul, si fasciné par les légendes du site qu'il ne fait guère attention aux sables mouvants qui l'engloutissent. Commence alors un fantastique voyage au-dessous du sable.

- Science antique, science médiévale (autour d'Avranches 235) : actes du colloque international, Mont-Saint-Michel, 4-7 septembre 1998 / éd. par Louis Callebat et Olivier Desbordes. - Hildesheim ; Zürich ; New York : Georg Olms-Weidmann, 2000. - 469-[54] p.

Cet ouvrage rassemble les communications présentées au colloque international organisé à l'abbaye du Mont-Saint-Michel du 4 au 7 septembre 1998. Outre l'édition commentée du manuscrit 235, florilège scientifique et technique, du XII^e siècle, les travaux du colloque ont élargi leur problématique à de nombreuses questions : l'histoire des textes, les sources et leur réception, la connaissance du monde et les instruments de la connaissance. Bref, un apport essentiel à la "bibliothèque scientifique" du Mont-Saint-Michel.

- VIOLLET-LE-DUC Geneviève. - Les Viollet-le-Duc. Histoire d'une famille. Documents et correspondances. - Genève : Romain Pages, éditions Slatkine, 2000. - 353 p. ; 23 X 16 cm.

ISBN 2-84350-053-2. - 180 F.

On trouve dans ce livre très intéressant le journal du voyage que le célèbre architecte a fait au Mont-Saint-Michel en 1835 et trois lettres, dont une inédite, dans lesquelles il parle du Mont (p. 324 à 329 et 332 à 334), ainsi que des reproductions de dessins et d'aquarelles réalisés lors de ce voyage.

II - Articles

- AUBIN Dominique. - Mont-Saint-Michel : la montagne sacrée / photos [de] Jean-Michel Leligny. - *Pays de Normandie*, n° 26, mai-juin 2000, p. 20-40 : ill. en coul.

Un dossier intéressant réalisé par le journaliste Dominique Aubin et illustré de jolis clichés du photographe Jean-Michel Leligny. Ce dossier comprend trois volets : le Mont, treize siècles d'histoire ; vivre au Mont au XX^e siècle ; le Mont doit redevenir une île.

- BAYLÉ Maylis. - L'influence des Italiens sur l'art roman de Normandie : légende ou réalité ? In : *Les Italiens en Normandie*, p. 45-64 : ill. - Caen : Musée de Normandie, 2000. - (*Cahier des Annales de Normandie* ; 29)

L'abbatiale du Mont est étudiée p. 56-60. Tout en rappelant que les Italiens ont joué un rôle important dans le développement de l'art roman en Normandie, l'auteur montre que l'influence des Bourguignons a été prépondérante.

- BÉASSE Jean. - Les presbytères successifs du Mont-Saint-Michel. - *Revue de l'Avranchin et du pays de Granville*, septembre 1999, tome 76, n° 380, p. 189-202.

Reprise d'un article déjà publié dans *Les Annales du Mont St-Michel*, 117^e année, n° 3, juillet-août-septembre 1991, p. 49-58, sous un titre un peu différent : "Les demeures successives des curés du Mont-Saint-Michel".

- BÉASSE Jean. - Au XII^e siècle... un prestigieux abbé au Mont Saint-Michel : Robert de Torigni (1154-1186). - *Les Annales du Mont St-Michel*, 126, n° 1, janvier-février-mars 2000, p. 7-12 : ill.

Une synthèse utile sur ce personnage qui a sans doute été le plus grand abbé du Mont.

- BOURDON Sophie. - Quelques représentations médiévales inédites du Mont-Saint-Michel. - *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1999, n° 2, p. 9-32 et 8 p. d'ill.

Dans le cadre de son diplôme d'études approfondies d'histoire de l'art, Sophie Bourdon a entrepris des recherches sur l'iconographie médiévale du Mont-Saint-Michel. Elle a relevé quinze représentations médiévales du Mont qui n'ont bien souvent qu'une valeur symbolique. Mais certaines sont très précises et apportent ainsi des renseignements précieux sur l'histoire architecturale du Mont ; il en est ainsi de la miniature très célèbre des *Très riches heures du duc de Berry* et d'une miniature moins connue, mais tout aussi intéressante, d'un livre d'*Heures à l'usage de Paris* conservé au château de Windsor. Sophie Bourdon prépare maintenant une thèse sur l'iconographie du Mont des origines à la fin du XIX^e siècle.

- DÉCENEUX Marc. - Aux origines du Mont-St-Michel - *Ar Men*, mars 2000, p. 26-37 ; ill.

Réfutant la thèse développée par Nicolas Simonnet dans *les Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest* (Cf. ci-dessous), Marc Déceneux soutient que les origines du Mont appartiennent à la mythologie celtique.

- DUVAL Jean-Pierre. - Au péril de la mer... et du diable, saint Michel, avatar du Jupiter gaulois ? - *Patrimoine normand* n° 27, juin-juillet 1999, p. 6-9 : ill.

Un article de vulgarisation sur les origines du Mont-Saint-Michel qui doit beaucoup aux idées de Marc Déceneux.

- FICHET DE CLAIRFONTAINE François. - Les fortifications du Mont-Saint-Michel durant la guerre de Cent Ans. - *La Normandie dans la guerre de Cent Ans* : 1346-1450. - Milan : Skira ; Paris : Le Seuil, 1999, p. 120-125.

Bonne synthèse de l'histoire des fortifications du Mont qui, pour l'essentiel, ont été élevées durant la guerre de Cent Ans afin de permettre aux défenseurs de résister aux Anglais installés sur Tombelaine.

- GAUCHER Sylvette. - Les chemins des pèlerins vers le Mont-Saint-Michel. - *Ouest-France*, 15 septembre 1999.

Un cahier de quatre pages qui présente le centre de pèlerinage du Mont, à l'occasion de la réouverture, depuis le 19 septembre 1999, du chemin qu'utilisaient les Anglais au Moyen Age. C'est assez bien fait et l'on doit se féliciter que *Ouest-France* ait montré tant d'intérêt pour cet événement.

- KEATS-ROHAN Katharine S.B. - Bibliothèque municipale d'Avranches, 210 : Cartulary of Mont-Saint-Michel. - *Anglo-Norman Studies*, 1999, p. 95-112.

Une étude tout à fait nouvelle du Ms 210 d'Avranches, c'est-à-dire du cartulaire du Mont-Saint-Michel. Celui-ci aurait été produit sous l'abbatiat de Bernard du Bec et surtout de son successeur Geoffroy dans le but de défendre le droit de la communauté monastique à élire son propre abbé.

- MORELLON Jean-Pierre. - Un projet d'équilibre pour la reconquête d'un site exceptionnel : le Mont-Saint-Michel. - *Echos du Conseil général des Ponts et chaussées*, n° 28, octobre 1999, p. 1 et 4-9.

Présentation du projet de rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel par son auteur, l'inspecteur général des Ponts et chaussées Jean-Pierre Morelon. Ce dossier très limpide est utilement complété par un interview de René Garrec, président du Conseil régional de Basse-Normandie, et par quelques encadrés dus à François Barré, Directeur de l'architecture et du patrimoine au Ministère de la culture, Fernand Verger, président de la Commission scientifique de la mission Mont-Saint-Michel, Jean-Claude Lefeuvre, directeur d'un laboratoire du Muséum national d'histoire naturelle, et Jacques Lucas, président de notre association.

- NILGEN Ursula. - Le cartulaire du Mont-Saint-Michel et la miniature anglaise, in *Manuscrits et enluminures dans le monde normand (X^e-XV^e siècles)*, actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (29 septembre - 1er octobre 1995), publiés sous la direction de Pierre Bouet et Monique Dosdat, p. 29-49. - Presses universitaires de Caen, 1999.

Ursula Nilgen, de l'Université de Munich, nous propose un nouvel examen des illustrations du cartulaire et de leur rapport aux textes qui les entourent. On pensait

ainsi que l'illustration du f° 19 v° représentait la donation de terres au Mont-Saint-Michel par le duc Richard II. Or il s'agit plutôt d'une représentation de la fondation de l'abbaye en 965 par le duc de Normandie Richard Ier ; tous les personnages qui sont à l'origine de cette fondation figurent sur l'image : le pape Jean XIII au centre, à sa droite le roi Lothaire, à sa gauche Richard Ier et, au-dessous, Mainard, le premier abbé bénédictin du Mont, qui reçoit la charte. Si les moines mettent en scène tous ces personnages, c'est bien entendu pour défendre les droits qu'ils ont acquis. On comprend donc aisément tout l'intérêt de la recherche engagée par Ursula Nilgen.

- POULLE Emmanuel. - Le crâne de saint Aubert entre mythe et histoire. - *Revue de l'Avranchin et du pays de Granville*, septembre 1999, tome 76, n° 380, p. 167-187.

Emmanuel Poulle se penche, en historien, sur le crâne de saint Aubert et ce que l'on sait du saint évêque d'Avranches. Il rappelle que le dernier expert qui s'est penché sur cette relique a exclu qu'elle puisse être de l'époque néolithique. Au contraire, tout laisse penser que ce crâne est bien celui de saint Aubert. Le trou que l'on y voit dans le pariétal droit est dû, selon l'auteur de la *Revelatio*, à l'intervention divine ; pour les incrédules, il pourrait s'expliquer par une trépanation thérapeutique.

- *Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel. La baie. Journal de l'opération*, n° 4, octobre 1999. - Caen, Conseil régional de Basse-Normandie : Syndicat mixte pour le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel, 1999. - 12 p. : ill. en coul. ; 30 X 21 cm. - I.S.S.N., 1283-8136.

Un numéro, illustré de schémas très clairs, qui présente avec beaucoup de pédagogie les grandes lignes du projet de rétablissement du caractère maritime du Mont. Le travail réalisé par le Service de communication du Syndicat mixte est, une fois de plus, tout à fait remarquable.

- *Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel. La baie. Journal de l'opération* n° 5, février 2000. - Caen, Conseil régional de Basse-Normandie : Syndicat mixte pour le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel, 2000. - 12 p. : ill. en coul. ; 30 X 21 cm.

Au moment où le projet de rétablissement du caractère maritime du Mont entre dans sa phase de réalisation, les responsables s'inquiètent des effets du projet sur l'environnement. Ce numéro est presque entièrement consacré à la faune, les poissons et la qualité des sédiments de la baie.

- *Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel. La baie. Journal de l'opération* n° 6, juin 2000. - Caen, Conseil régional de Basse-Normandie : Syndicat mixte pour le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel, 2000. - 12 p. : ill. en coul. ; 30 X 21 cm.

Ce numéro privilégie également les études d'environnement avec un interview du professeur Jean-Claude Lefeuvre, des articles sur les oiseaux, les phoques veaux-marins et sur l'un des derniers pêcheurs à pied de la baie.

- SCHAEFFER Frédéric. - Le Mont-Saint-Michel, colline des miracles. - *L'Express*, 25 novembre 1999, p. II-III.

Cet article publié par *L'Express* dans l'encart spécial Basse-Normandie consacré à la Basse-Normandie en l'an 1000 a été rédigé avec la complicité de François Saint-James et de nous-même.

- SIMONNET Nicolas. - La fondation du Mont-Saint-Michel d'après la *Revelatio ecclesiae sancti Michaelis*. - *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome 106, année 1999, n° 4, p. 7-23.

Nicolas Simonnet propose une nouvelle lecture de la *Revelatio*, document fondateur des origines du Mont-Saint-Michel qui aurait été composé avant 867 par un clerc de l'entourage de l'évêque d'Avranches. Selon lui, Bain, qui aide saint Aubert à construire le premier sanctuaire en 708-709, serait le véritable fondateur du Mont. L'auteur de la *Revelatio* aurait retiré le premier rôle à Bain pour le confier à Aubert afin d'affirmer les droits de l'évêché d'Avranches sur le Mont et de contrecarrer l'influence bretonne dans la région.

III - Audiovisuel

- *Le mag du dimanche*. FR3 Normandie, dimanche 21 novembre 1999, 18h20-18h55. Diffusé à nouveau le 7 mai 2000.

Un portrait, très fidèle, de notre collègue et ami François Saint-James, réalisé par Pascal Vannier de FR3 Caen.

- Le chemin aux Anglais. FR3 Normandie, samedi 17 juin, 13 heures.

Une émission de vingt minutes réalisée par Christophe Guyomard sur le chemin de pèlerinage qu'utilisaient les Anglais pour se rendre au Mont. Parmi les personnes qui ont participé à cette belle émission, citons notamment Jack Breton, Vincent Juhel, François Saint-James et nous-même.

- Défense d'entrer. - TF 1, lundi 17 juillet 2000, 20h55-23h10.

Dans cette émission consacrée aux lieux que l'on ne voit pas en temps ordinaire, un reportage intitulé *Dans les sables mouvants du Mont-Saint-Michel* que nous n'avons malheureusement pas eu le loisir de voir.

LE LANGAGE ORDINAIRE DANS LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

addendum

Une note de l'article de Catherine Bougy que nous avons publié dans le bulletin de l'année 1999 a été malencontreusement oubliée (p. 39) ; nous corrigeons cette omission en publiant l'addendum suivant :

à *cul* ou plutôt *accul* désigne en général un lieu où l'on est acculé, c'est-à-dire poussé sans pouvoir reculer davantage. Dans le vocabulaire maritime, il s'applique à "une petite anse, une espèce de crique trop petite pour les grands bâtiments (*Dictionnaire de l'Académie 1835*), servant d'abri aux pêcheurs et aux caboteurs (*Quillet 1965*)" (*in Trésor de la Langue Française*). C'est donc un terme du français, mais qui est peu connu car il appartient au vocabulaire maritime.

Chronique du Mont-Saint-Michel

Le mercredi 11 août 1999, vers midi, beaucoup de visiteurs s'étaient rassemblés sur la terrasse de l'Ouest pour découvrir l'éclipse du soleil qui était partielle dans le sud de la Manche (un tout petit croissant était encore visible). Ils purent admirer ce phénomène naturel car le ciel était alors dégagé. Cette partie de l'abbaye, généralement si bruyante, était devenue étrangement silencieuse.

Le lendemain, jeudi 12 août, on enregistra une affluence exceptionnelle dans l'abbaye : plus de 10 000 visiteurs durant la journée !

Le vendredi 20 août, un début d'incendie s'est déclaré dans l'abbaye, près de la chapelle Saint-Etienne. Une fouine avait provoqué un court circuit en pénétrant dans un appareil électrique où elle a bien entendu trouvé la mort ! Durant quelques minutes, il fallut interdire aux visiteurs l'accès aux parties romanes de l'abbaye.

Le mercredi 25 août, entre midi et 13 heures, un orage d'une rare violence a éclaté sur le Mont-Saint-Michel. La grêle, la pluie et le vent ont brisé quelques vitres et provoqué des inondations dans les magasins du village. Sur le parking, les carrosseries des voitures ont été marquées par les impacts des grêlons ; on estime que deux mille huit cents voitures appartenant à des touristes et une soixantaine de voitures d'employés du Mont ont été cabossées. Dans les polders, les champs de maïs et de carottes ont également été endommagés par la grêle.

Le mercredi 29 septembre, sept cents pèlerins ont traversé la grève à partir du Bec d'Andaine, à l'occasion de la réouverture du chemin montois reliant Winchester au Mont-Saint-Michel. Nombreux sont ceux qui ont assisté aux vêpres solennelles célébrées dans l'église abbatiale, à 18h15, puis, après la réception offerte par le Conseil régional de Basse-Normandie dans le réfectoire, au concert donné dans l'église par l'ensemble baroque *Les Cyclopes*.

Samedi 2 octobre, clôture des journées de réflexion consacrées à la coquille, si étroitement liée aux pèlerinages médiévaux. Organisées par l'Académie de recherche et d'études sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, ces journées se sont tenues à Saint-James et au Mont-Saint-Michel où les congressistes ont été chaleureusement accueillis au Vieux Logis par Hélène Lebec. Nous avons proposé à Olivier Cebe, président de l'Académie, de publier les conclusions de ces journées dans le présent bulletin ; nous avons malheureusement dû y renoncer, Olivier Cebe ne nous ayant pas envoyé son texte.

Dans la nuit du 25 au 26 décembre, le Mont a été touché par la terrible tempête qui a dévasté le nord de la France, d'ouest en est. Selon un agent de l'abbaye qui habite sur place, les vents ont soufflé avec plus de violence que dans la nuit du 15 au 16 octobre 1987 où l'on avait pourtant enregistré des pointes supérieures à 200 kilomètres/heure. Tous les toits de l'abbaye ont été endommagés. Deux pinacles du chœur de l'église, pesant environ deux tonnes chacun, ont été abattus ; ils ne sont heureusement pas tombés sur les terrasses des chapelles du chœur, qui auraient sans doute été gravement endommagées, mais se sont couchés dans le chéneau de la toiture. Dans le bois du nord, un arbre sur trois a été arraché,... Il a fallu fermer l'abbaye durant quelques jours

et annuler le concert que les *Arts florissants*, sous la direction de William Christie, devaient donner dans l'église abbatiale, le 31 décembre, à la demande du président du Conseil régional de Basse-Normandie ; au programme, il y avait : un motet de Mondeville, un motet de Betsy Jolas et le *Te Deum* de Marc-Antoine Charpentier.

Le mardi 22 février 2000, un groupe de sept personnes, pourtant accompagnées d'un guide, se sont enlisées à trois cents mètres du Mont alors qu'elles tentaient de rejoindre Tombelaine. Les voyant en difficulté, les pompiers sont intervenus, les marcheurs ont été hélitreuillées dans un hélicoptère de la Protection civile.

Le carnet mondain des Amis

Baptiste, fils de Delphine et Anthony Moreaux, est né le 10 mars 2000, à 12h40. Il est l'arrière-petit-fils de Charles Blin, d'Avranches, et l'arrière-neveu de Joseph Le Clerc, ancien président de notre Association. Souhaitons qu'il adhère un jour aux Amis du Mont !

Le vendredi 14 avril 2000, M. Georges Mercadal, vice-président du Conseil général des Ponts et chaussées, a remis les insignes d'officier de l'ordre national de la Légion d'honneur à M. Jean-Pierre Morelon, ingénieur général des Ponts et chaussées, chef de projet pour le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel. Nous félicitons vivement M. Morelon de cette distinction qui récompense notamment son action au service de la défense du Mont.

MEMBRES BIENFAITEURS

En application de la décision prise par le Conseil d'administration du 25 septembre 1987, nous publions la liste des membres "bienfaiteurs", c'est-à-dire de celles et de ceux qui ont réglé une cotisation égale ou supérieure à 300 F depuis l'envoi du bulletin n° 104. Nous les remercions vivement de leur généreuse contribution à la vie de notre Association.

- Mme Monique ALAMARGOT-MARTIN (83000 Toulon)
- M. Guy ANFRAY (50300 Avranches)
- Mme Marie-France AUGUIN-MOLNAR (75011 Paris)
- M. l'abbé Jean BÉASSE (50300 Avranches)
- Mme Camille BÉCHET (50300 Avranches)
- M. René BESSON (75017 Paris)
- Mme Danielle BLONDELLE (95130 Franconville)
- M. Daniel BOUCLON (38000 Grenoble)
- Mme Jacqueline BOURDONCLE (78000 Versailles)
- M. Roger BOUVET (89144 Ligny-le-Châtel)
- Mme Simone BOYRIE (92220 Bagneux)
- M. Auguste CANET 92320 (Chatillon)
- M. Jean DAUDON (50610 Jullouville)
- M. René DAUPHIN (61100 Flers)
- M. et Mme Henry DECAËNS (76130 Mont-Saint-Aignan)
- Entreprise DEGAINÉ (75012 Paris)
- M. Stéphane DELCOURT (53000 Laval)
- M. Michel DRAUSSEN (93130 Noisy-le-Sec)
- M. Alphonse DROUAN (72320 Montmirail)
- M. Michel DUHAZÉ (14000 Caen)
- M. Pierre EHRHART (91320 Wissous)
- M. Max FEUILLET (72000 Le Mans)
- Père André FOURNIER (50116 Le Mont-Saint-Michel)
- M. Jean-Paul FROUIN (75016 Paris)
- M. Henri-Georges GAIGNARD (35400 Saint-Malo)
- M. Denis GALLET (95580 Magency)
- M. Pierre GARREAU (76210 Beuzeville-la-Grenier)
- Mme Fernande GAUDIN-FRÉMOND (33000 Bordeaux)
- M. Philippe GENTIL (75116 Paris)
- Mme Denise GEOFFRAY (75017 Paris)
- M. Pierre GEOFFRAY (75017 Paris)
- Mme Jane GERBAUX (77400 Lagny-sur-Marne)
- M. Michel GILBERT-DONY (50170 Boucey)
- M. Patrick GIRAUD (92500 Rueil-Malmaison)
- M. Alain GRIDEL (95580 Margency)
- M. Hubert GRISON (92410 Ville d'Avray)
- M. Maurice HAMEL (44130 Blain)
- M. Christian HERRAULT (75005 Paris)

- Mme Elisabeth HERRAULT (75007 Paris)
- M. Jean-Michel HOCQUARD (75001 Paris)
- M. Michel HOLAS (72000 Le Mans)
- M. Michel HOURLIER (51200 Epernay)
- M. Albert JACQUIN (35400 Saint-Malo)
- M. Edme JEANSON (50430 Lessay)
- M. Gilbert LAUNAY (14000 Caen)
- Mlle Yvette LAURENT (71000 Mâcon)
- M. Yves LE BONNIEC (22000 Saint-Brieuc)
- Mlle Raymonde LE CALVE (50100 Cherbourg)
- M. Emile LETONDEUR (50300 Le Val Saint-Père)
- M. et Mme Jacques LUCAS (50303 Avranches Cedex)
- M. Alain MABIRE (75020 Paris)
- M. Jean-Pierre MARQUIS (30300 Beaucaire)
- Mme Christine MARTIN (50450 Saint-Germain des Vaux)
- M. Jean-Pierre MARTIN (75017 Paris)
- Mme Josette MARTIN (14000 Caen)
- M. et Mme Dominique MATHIEU (76000 Rouen)
- M. Didier MAUDELONDE (78400 Chatou)
- Mme Paulette NATIVELLE (93100 Montreuil)
- Mlle Odile NICOLAS (92170 Vanves)
- M. et Mme Julien NICOLLE (50116 Le Mont-Saint-Michel)
- M. Philippe OLIVE (75005 Paris)
- M. Michel OZANNE (14000 Caen)
- M. Patrick OZANNE (78160 Marly)
- M. Yves OZANNE (14290 La Vespière)
- M. Ernest PAJOT (36140 Aigurande)
- M. Bernard PIBOUIN (92100 Boulogne)
- M. Jacques PILLIOT (91380 Chilly-Mazarin)
- Mme Thérèse PITEL (75014 Paris)
- M. Michel PRÉAUX (57500 Saint-Avold)
- M. Roger RABUTEAU (14270 Mezidon)
- M. Jean REGNAULT (35000 Rennes)
- M. Lucien REGNAULT-LEBRETON (75327 Paris cedex 07)
- M. Jacques ROBIN (78110 Le Vésinet)
- M. Marcel RONCERAY (78600 Le Mesnil-le-Roi)
- M. René ROQUES (30700 Uzès)
- M. Jacques-Alain de SEDOUY (75016 Paris)
- M. François SCHMITZ (78860 Saint-Nom-la-Bretèche)
- M. Claude SOUCAIL (78000 Versailles)
- M. Yvan TEQUI (75006 Paris)
- Mme Michelle VECTEN-LEMARIÉ (02210 Billy-sur-Ourcq)
- M. Jean-Yves VÉTELÉ (50116 Le Mont-Saint-Michel)
- M. Jean VILNET (75008 Paris)
- M. Pierre-Adrien VINCENT (78000 Versailles)
- M. Jean WOHLFARTH (67000 Strasbourg)
- Mme Hélène YREUX (50116 Le Mont-Saint-Michel)

VENTE DE DOCUMENTS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

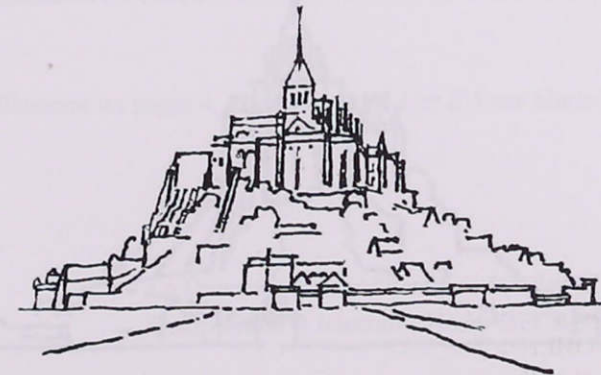
L'Association dispose de quelques gravures, jadis réalisées par notre fondateur, Henri Voisin, et d'exemplaires de bulletins anciens. Ces documents sont entreposés dans les locaux que l'Administration des Monuments historiques a bien voulu mettre gracieusement à notre disposition.

Ils peuvent être cédés, exclusivement aux Amis du Mont-Saint-Michel, aux conditions suivantes :

- Bulletins antérieurs à 1939 (le numéro) : 30 F
- Bulletins postérieurs à 1946 (le numéro) : 20 F
- Grandes gravures : 200 F

Seules les gravures suivantes sont encore disponibles (entre parenthèses, l'année de leur édition) :

- La Salle des gardes autrefois (1928)
- La Porte du Roy (1930)
- L'entrée de l'église paroissiale et le rosier blanc (1933)
- La tour Boucle (1934)
- La porte de l'Avancée à l'heure de la marée (1935)



Réunion 2000 au Mont-Saint-Michel Samedi 30 septembre

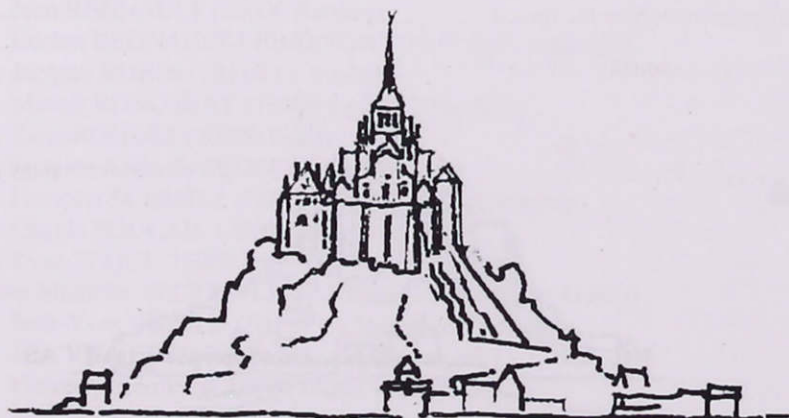
Le présent bulletin est envoyé à tous les adhérents. Rappelons que le Conseil d'Administration du 8 avril 1987 a décidé de considérer comme démissionnaires tous ceux qui, après rappel, seront restés trois ans sans régler leur cotisation.

La carte d'adhérent étant désormais annuelle, il est assez aisé de vérifier si l'on est à jour de sa cotisation : les membres qui n'ont pas reçu la carte de l'année 2000 sont instamment priés de se mettre en règle. Nous les en remercions à l'avance.

Nous procédons dès maintenant à l'appel des cotisations de l'année 2001. Le montant de celle-ci a été fixé par l'Assemblée générale du 10 mars 1999 à 50 francs minimum.

Nous vous rappelons que la cotisation annuelle (50 francs, soit 8 euros) ne donne pas droit aux déductions fiscales prévues par la loi sur les dons. Seules les sommes versées en plus ouvrent droit à ces avantages et font donc l'objet d'un reçu fiscal de notre part.

Les adhérents versant 300 F par an minimum seront considérés comme membres bienfaiteurs.

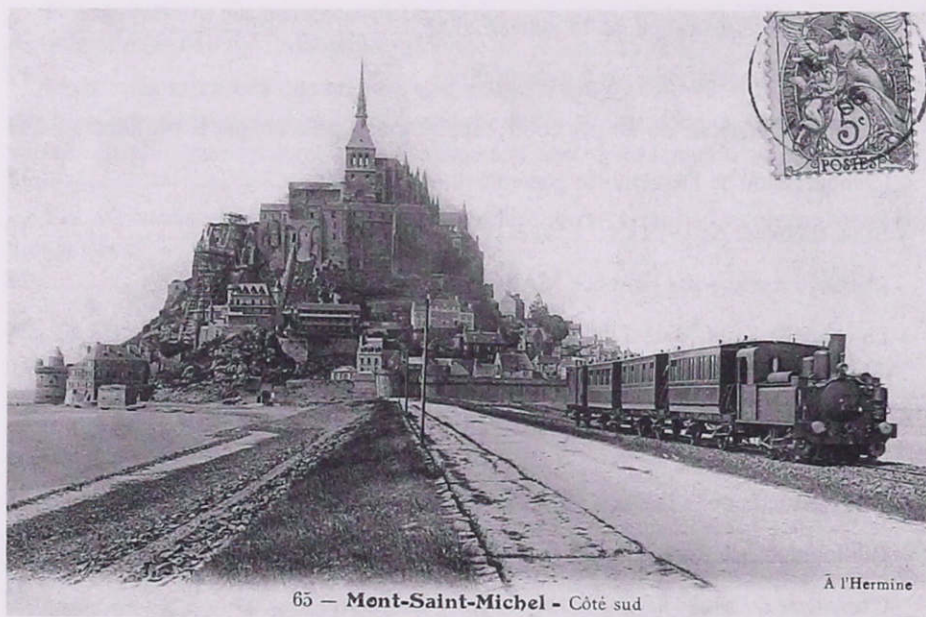


Sommaire

- Comité d'honneur.....	1
- Conseil d'administration et anciens présidents.....	2
- Conseil d'administration du 24 septembre 1999.....	3
- Compte rendu de la réunion du 25 septembre 1999.....	5
- Réunion du samedi 25 septembre 1999 : allocution de Jacques LUCAS.....	6
- Conseil d'administration du 15 janvier 2000.....	9
- Conseil d'administration du 9 mars 2000.....	12
- Assemblée générale du 9 mars 2000 ; rapport moral présenté par le président.....	14
- Compte rendu de l'Assemblée générale du 9 mars 2000.....	18
- Bilan financier de 1999.....	19
- L'abbaye romane par Florence MARGO.....	22
- La chapelle Saint-Michel du Palais à Paris siège de la confrérie des pèlerins.....	34
du Mont-Saint-Michel, par Marc NORTIER	
- Le Mont-Saint-Michel à la veille du deuxième millénaire.....	47
(extraits de Raoul Glaber)	
- Une maquette de la flèche à l'Exposition universelle de Paris en 1900.....	48
- Bibliographie de l'année 2000, par Henry DECAËNS.....	49
- Chronique du Mont-Saint-Michel.....	57
- Liste des membres bienfaiteurs.....	59
- Vente de documents et cotisations.....	61

Les dessins illustrant les pages 4, 31, 46, 61 et 62 sont d'Yves-Marie Froidevaux

Le Directeur de la publication : Jacques LUCAS
Composition et relecture : Henry DECAËNS



*Le Mont-Saint-Michel vers 1905 (Coll. Henry Decaëns).
 Depuis 1901, un tramway à vapeur assurait une liaison entre Pontorson et le Mont.
 Ce tramway, qui a fonctionné jusqu'en 1939, préfigure, en quelque sorte, la future navette
 du projet de rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel.*

LES AMIS DU MONT SAINT-MICHEL

B.P. 9

50170 LE MONT SAINT-MICHEL

*Le Mont-Saint-Michel est pour la France
ce que la grande pyramide est pour l'Égypte.
Il faut le préserver de toute mutilation.
Il faut que le Mont-Saint-Michel reste une île.
Il faut conserver à tout prix cette double œuvre de la nature et de l'art.*

Victor Hugo

Association reconnue d'utilité publique - Décret du 16 avril 1918
Siège social : 50116 Abbaye du Mont-Saint-Michel - B.P. 9

Photo de couverture : Henry Decaëns